



Micro crèche Les Marmouzig

Projet d'établissement
2025 – 2029





Sommaire 2

Présentation générale 5

- Le Projet Associatif 2024 – 2028
- Les orientations
- Les valeurs partagées
- Historique de l'établissement
- Missions
- Cadre Législatif
- Méthodologie de rédaction du projet

Projet social et de développement durable 12

- Population et offres d'accueil petite enfance
- Modalités et spécificités des demandes d'inscription
- Profil socio-économique des familles accueillies
- De nombreux partenaires
- Une crèche ouverte aux parents
- Ouvrir l'accueil à toutes les familles
- Pour préserver l'environnement

Projet d'accueil 20

- Horaires d'ouverture et période de fermeture
- Principes de fonctionnement
- Un lieu accueillant pour tous
- Des réponses spécifiques aux besoins des familles
- Au quotidien
- Accueil d'enfant à besoins particuliers
- Compétences professionnelles mobilisées
- Analyses des pratiques professionnelles et formation

Projet éducatif 29

- Les valeurs de l'équipe
- Les règles d'or
- Le premier accueil
- L'accueil au quotidien

- Le soin
- Le développement, le bien-être et l'éveil

Annexes

48

- Questionnaire de satisfaction
- Charte des professionnels.les
- Charte d'accueil du jeune enfant

Remerciements

La direction de la micro crèche Les Marmouzig remercie vivement l'ensemble des participants ayant contribué à la réécriture du projet d'établissement.

Le projet d'établissement d'une micro crèche s'appuie sur trois documents:

- Le **projet social et de développement durable** qui reprend ses missions, la mise en œuvre d'une démarche en faveur du développement durable et les actions pour une réponse adaptée aux habitants du territoire.
- Le **projet d'accueil** indiquant notamment les différentes possibilités d'accueil proposées, les dispositions prises pour l'accueil d'un enfant présentant un handicap ou atteint de maladie chronique ainsi que la description des compétences professionnelles, les actions de formation et d'analyses de pratiques mises en œuvre.
- Le **projet éducatif** précisant les dispositions prises pour assurer l'accueil, le soin, le développement, le bien-être et l'éveil des enfants accueillis.

Le travail des professionnels.les de la crèche s'appuiera sur ce projet d'établissement qui vise la qualité de l'accueil, de l'accompagnement et de l'épanouissement des enfants.

Ce projet, évolutif, demeure également le **document de référence** pour les parents qui devront être des partenaires à part entière des professionnels.les, contribuant ainsi, à la qualité et à la réussite du projet.

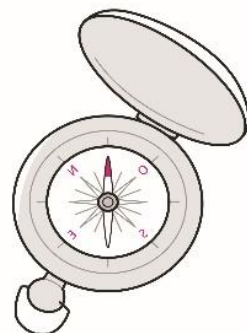
À chacun.e de se l'approprier, de le faire évoluer, de le faire vivre.

Il permettra enfin aux différents partenaires, notamment les communes du pays de Daoulas signataires, la CAF du Finistère, la Protection Maternelle et Infantile et le Conseil départemental, de bien repérer la structure.

Présentation générale

Les 5 orientations du projet associatif 2024-2028

L'ensemble des acteurs des Amitiés d'Armor formulent une ambition commune et partagée pour l'avenir :



1 Promouvoir
l'individualisation des
accompagnements

2 Stimuler et
encourager
l'innovation

3 Conforter notre
position d'acteur
majeur du territoire

4 Dynamiser la vie
associative

5 Attirer et
fidéliser

Ces 5 orientations seront déclinées au sein de l'ensemble des établissements
et services des Amitiés d'Armor.

Les valeurs partagées

Depuis sa création, l'Association place au cœur de son action un ensemble de valeurs fondatrices pour orienter les décisions et les comportements de l'ensemble de ses parties prenantes.



RESPECT

Le respect se traduit au quotidien par la **reconnaissance de la valeur de chacun**, l'acceptation des différences et l'attention portée à notre impact sur autrui.

SOLIDARITE

La solidarité constitue le fil conducteur de nos actions, nous incitant à **favoriser le lien social** et l'aide mutuelle entre les différentes parties prenantes de l'Association.



Humanisme

Chaque personne compte à nos yeux, et nous plaçons son **bien-être au centre de nos préoccupations**.

BIENVEILLANCE

La bienveillance est une qualité qui nous conduit à être **indulgents et compréhensifs** afin de créer un environnement de confiance où chacun se sent considéré.



Écoute

Nous nous projetons pleinement dans la compréhension des personnes en portant une **attention sans cesse renouvelée à leurs besoins**, exprimés ou non.

Historique de l'établissement

Créée en février 2011, la micro crèche intercommunale « Marmouzig » vient compléter l'offre des modes d'accueil pour les jeunes enfants. Gérée en régie directe depuis sa création jusqu'en Aout 2023 par la municipalité de Loperhet, celle-ci a souhaité en déléguer la gestion par le biais d'un appel d'offre.

Les 5 communes signataires de la convention de partenariat, LOPERHET, LOGONNA-DAOULAS, DIRINON, DAOULAS, L'HOPITAL-CAMPFROUT, participent au prorata du nombre de places réservées au financement de la micro crèche.

Répartition Théorique	DAOULAS	DIRINON	L'HOPITAL CAM-FROUT	LOGONNA-DAOULAS	LOPERHET
Nbre place	1	1	0,5	1	6,5
Nbre d'heures	2 465	2 465	1 322,50	2 465	17 192,50

❖ La Délégation de Service Public pour la micro crèche des Marmouzig

Durant l'année 2023, La commune de Loperhet a fait part de son souhait de mettre en place une Délégation de Service public pour la gestion de la micro crèche Les Marmouzig.

Les Amitiés d'Armor qui gèrent notamment 1 crèche de 45 places, 10 EHPAD, 3 résidences Habitat-Jeunes (ex FJT), un service de portage de repas desservant 34 communes et un SSIAD, principalement dans le Nord Finistère et à Quimper, ont répondu favorablement à cet appel.

Depuis le 29 août 2023, les Amitiés d'Armor assurent donc la gestion de la micro crèche Les Marmouzig, permettant à cette structure d'être rattachée à un autre Établissement d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE) et plus largement à une association à but non lucratif ayant des savoir-faire spécifiques dans le champ de la petite enfance et prônant des valeurs humanistes fortes.

Il a été nécessaire de recréer une équipe. Nous avons fait le choix d'un recrutement de professionnelles diplômées et nous avons constitué une équipe de 5 professionnelles spécialistes de la petite enfance :

- 1 Éducatrice de jeunes enfants
- 2 Auxiliaires de Puériculture
- 1 animatrice petite enfance déjà en CDD à la micro- crèche
- 1 professionnelle petite enfance mise à dispo par la mairie de LOPERHET qui reste sous statut Fonction Publique Territoriale (FPT)

Missions

La crèche a été pensée afin :

➤ **Garantir un accueil de qualité** en l'absence des parents tout en veillant à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants. Les parents gardent leur rôle de principaux éducateurs.

- **Proposer une réponse adaptée** aux évolutions des modes de vie en offrant une flexibilité d'accueil en fonction des besoins des parents (réduction du temps de travail, emploi à temps partiel, horaires flexibles ou atypiques, alternance entre périodes d'activité et de chômage, formations continues, congés parentaux, ... afin que ceux-ci puissent concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale.
- **Répondre aux besoins de chaque enfant** en respectant leur rythme de développement et leur individualité.
- **Accompagner les parents** dans leur fonction parentale en privilégiant l'écoute bienveillante et les échanges positifs.
- **Favoriser l'épanouissement de l'enfant** dans une structure collective tout en l'aidant à acquérir son autonomie dans les activités quotidiennes.
- **Accueillir chaque enfant** dans un cadre de vie sécurisant qui favorise son développement psycho socio affectif.
- **Répondre aux besoins sociaux de la population** faisant de la micro crèche un espace de rencontre et de socialisation pour l'enfant. Elle contribue à l'intégration sociale des enfants et de leurs familles, avec une attention particulière et bienveillante pour les familles à besoins particuliers : familles à revenus modestes, familles monoparentales, enfants en difficulté de développement, ...
- **Adapter l'accueil à chacun** dans le respect de tous sans aucune forme de discrimination raciale, sociale, politique ou religieuse.

Cadre Législatif

La micro-crèche fonctionne conformément aux dispositions :

- **Code de l'action sociale et des familles**, notamment ses articles D.214-7 et D3. 214- 2 ; L.114-1 et L.114-2 ; L.214-1-1, L.214-2 et L.214-7 ; L.311-8
- **Code de la santé publique**, notamment ses articles L .2324-17 et 2324-18 ; R.2324-29, R.2324-31 et R.2324-32 ; R.2324-37 à R.2324-39
- **LOIS**
 - **Loi n° 2007-293 du 5 mars 2007** réformant la protection de l'enfance
 - **Loi n°1525** du 7 décembre 2020 d'Accélération et de Simplification de l'Action Publique (ASAP)
 - **Loi n° 2021-1774** du 24 décembre 2021 visant à accélérer l'égalité économique et professionnelle.
- **ORDONNANCE n°2021.811** du 19 mai 2021 relative aux services aux familles.
- **DÉCRETS**
 - **Décret n° 92-785** du 6 août 1992 relatif à la Protection Maternelle et Infantile
 - **Décret n° 2000-762 du 1er août 2000** relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans et modifiant le Code de la Santé Publique
 - **Décret n° 2007-230 du 20 février 2007** relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans et modifiant le Code de la Santé Publique
 - **Décret n° 2010-613 du 7 juin 2010** relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans et modifiant le code de santé publique (dispositions réglementaires)

- **Décret n° 2018-42 du 25 janvier 2018** relatif à la vaccination obligatoire
- **Décret 2021-1131 du 30 Août 2021** relatif aux assistants.les maternels.les et aux Établissements d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE)
- **Décret du 30 août 2022** reportant la date de mise en conformité à certaines exigences.
- **Décret du 1^{er} avril 2025** aux autorisations de création, d'extension et de transformation des Établissements d'Accueil de Jeunes Enfant et à l'accueil en micro crèches

➤ **ARRETES**

- **Arrêté du 31 Août 2021** créant un référentiel national relatif aux exigences en matières de locaux, d'aménagement et d'affichage dans les EAJE,
- **Arrêté du 23 septembre 2021** relatif aux EAJE et portant création d'une charte nationale pour l'accueil du jeune enfant
- **Arrêté du 8 octobre 2021** relatif aux modalités d'organisation en surnombre en EAJE
- **Arrêté du 9 mars 2022** portant création d'une charte nationale de soutien à la parentalité
- **Arrêté du 29 juillet 2022** relatif aux professionnels.les autorisés.ées à exercer dans les modes d'accueil du jeune enfant

➤ **CIRCULAIRE N° DGCS/SD2C/2022/163 du 3 juin 2022** relative à la mise en œuvre des comités et des schémas départementaux des services aux familles.

Cet établissement fonctionne également conformément aux instructions de la Caisse Nationale des Allocations Familiales (C.N.A.F), conformément à la convention d'objectifs et de financement signé entre la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Finistère et renouvelée tous les 4 ans.

La loi n°2002-2 du 2 janvier 2002, concernant les droits des usagers des établissements médico-sociaux, prévoit les droits obligatoires suivants :

- Le livret d'accueil.
- Le règlement de fonctionnement
- Le contrat pour enfant accueillis en régulier ou irrégulier (contrat d'un an maximum)
- La réunion bi annuelle pour les parents

Méthodologie de rédaction du projet

Ce projet est le résultat d'un travail **collectif**, au cours duquel, nous avons mené une réflexion parfois en binôme ou en équipe sur nos pratiques professionnelles. Il est un outil de travail et de réflexion destiné à évoluer et à être réactualisé de façon régulière. Il permet à l'ensemble des professionnels.les de se situer dans une action cohérente et réfléchie.

➤ **3 journées pédagogiques entre 2023 et 2024 axées sur les pratiques professionnelles** permettant une réflexion commune de l'équipe autour du projet pédagogique et l'accompagnement des enfants et de leurs familles. La démarche d'autodiagnostic dans laquelle le personnel s'est engagé

a facilité des prises de consciences sur le rôle de chacun et sur l'institution, une analyse de ses pratiques professionnelles. Elle a solidarisé l'équipe autour d'une dynamique de projet. Une des journées était consacrée à la charte nationale d'accueil du jeune enfant et au projet pédagogique. Le choix a été fait de décliner le projet d'accueil et le projet éducatif de la crèche sur les 10 principes de la charte.

➤ **Une journée pédagogique en avril 2024 permettant** à l'équipe de mieux appréhender les besoins du public accueilli : questionnement sur les réponses à apporter et les projets à développer. Ces données sont reprises dans le projet social.

➤ **Un questionnaire à destination des familles accueillies diffusé en juillet 2024** (*annexe 1*)

Projet social et de développement durable

Situé au cœur du pays de Daoulas, la micro crèche Les Marmouzig s'inscrit par son projet social dans une dynamique de partenariats actifs avec les différents acteurs de la petite enfance et du secteur social et culturel du territoire.

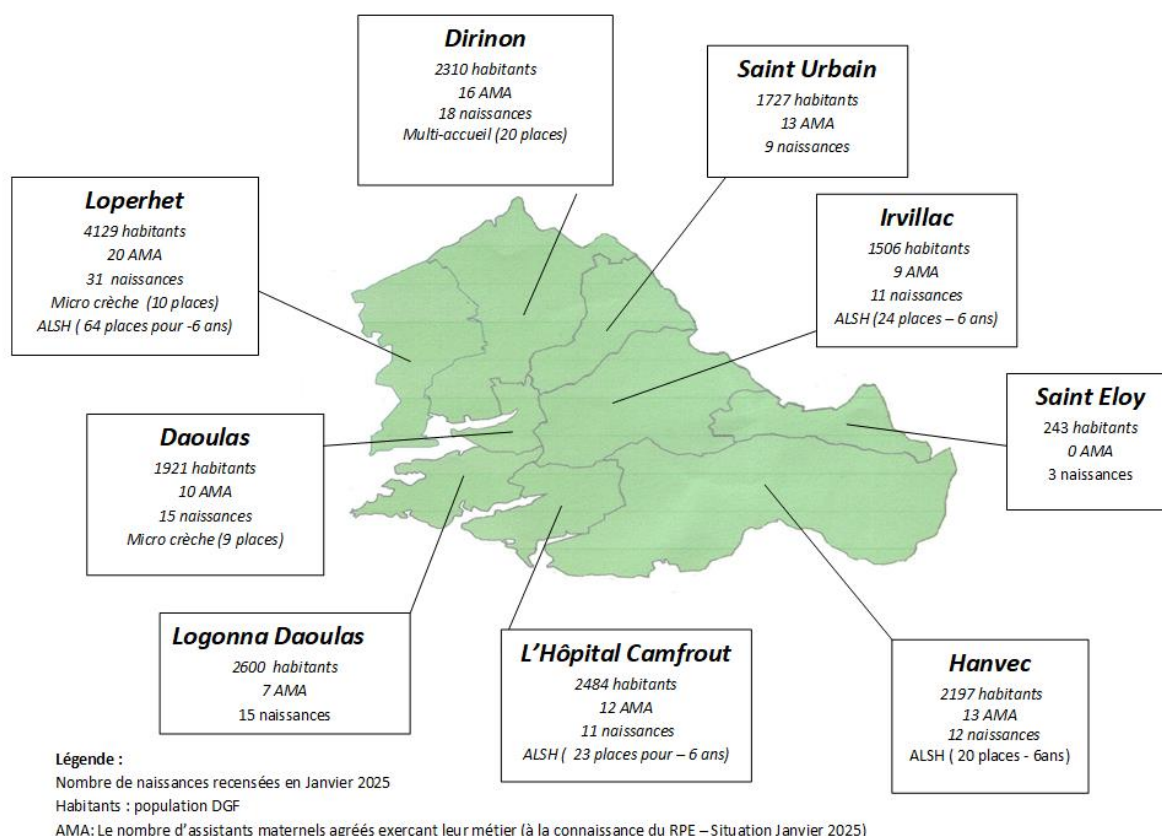
Constitué par les communes de Daoulas, Dirinon, Hanvec, Irvillac, Logonna-Daoulas, Loperhet, L'hôpital-Camfrout, Saint Eloy, Saint Urbain dont cinq sont réservataires de places au sein de la micro crèche, le pays de Daoulas compte 19 104 habitants.

Répartition Théorique	DAOULAS	DIRINON	L'HOPITAL CAM-FROUT	LOGONNA-DAOULAS	LOPERHET
Nbre place	1	1	0,5	1	6,5
Nbre d'heures	2 465	2 465	1 322,50	2 465	17 192,50

Portrait du pays de Daoulas

Sources : pop DGF 2024 – rapport d'activités 2024 du RPE pays de Daoulas

❖ Population et offres d'accueil



On observe une légère hausse de la population chaque année : + 67 en 2022–2023 et + 42 en 2023–2024.

39 places d'accueil collectif sont ouvertes dans le pays de Daoulas :

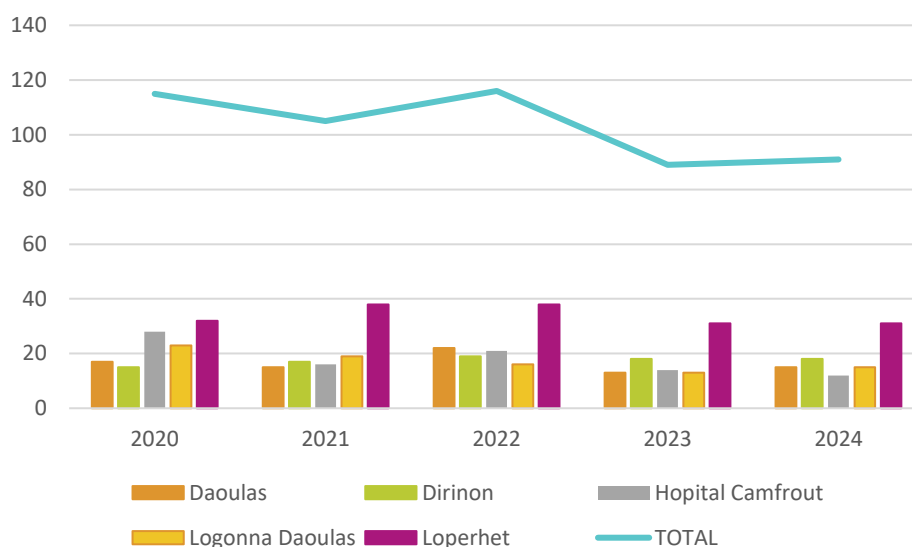
- 20 places à la crèche les Mésanges
- 9 places à la micro crèche Dip haDoup
- 10 places à la micro crèche les Marmouzig

Fin 2024, 100 assistants.es maternels.les proposaient 387 places d'accueil individuel sur le pays de Daoulas.

Sept Maisons d'Assistants.tes Maternels.les (MAM) complètent également le dispositif d'accueil.

❖ Évolution des naissances par commune

Le nombre de naissances est en diminution depuis 2023, passant sous la barre des 100 naissances par an. On observe une baisse de 61 naissances entre 2022 et 2024.



Modalités et caractéristiques des demandes d'inscription

❖ Modalités d'inscription

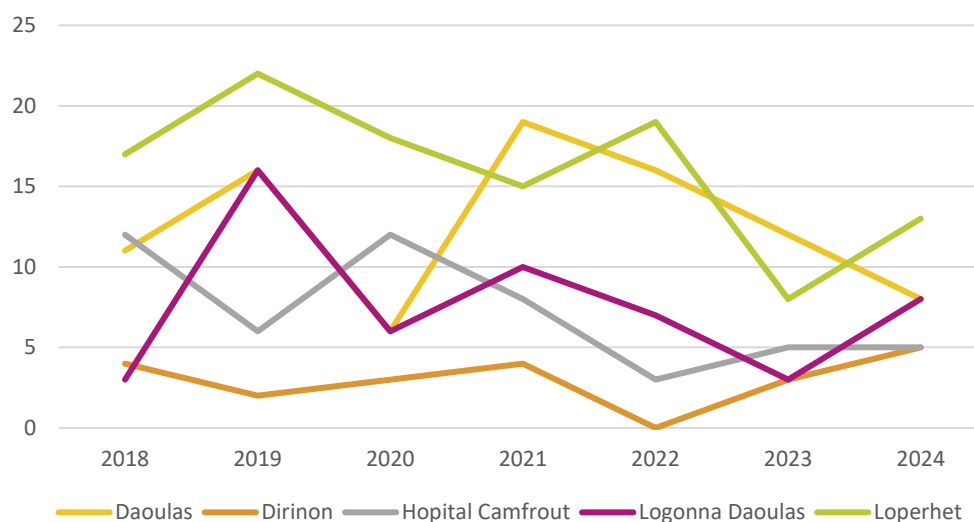
La résidence principale de la famille dans l'une des communes partenaires de la micro crèche est une condition nécessaire pour que la demande soit étudiée. Cette condition est systématiquement contrôlée au moment de l'inscription.

Les familles doivent formaliser leur demande par l'intermédiaire du Relais Petite Enfance. Ils peuvent s'inscrire simultanément dans les 2 micro crèches. Ce fonctionnement permet :

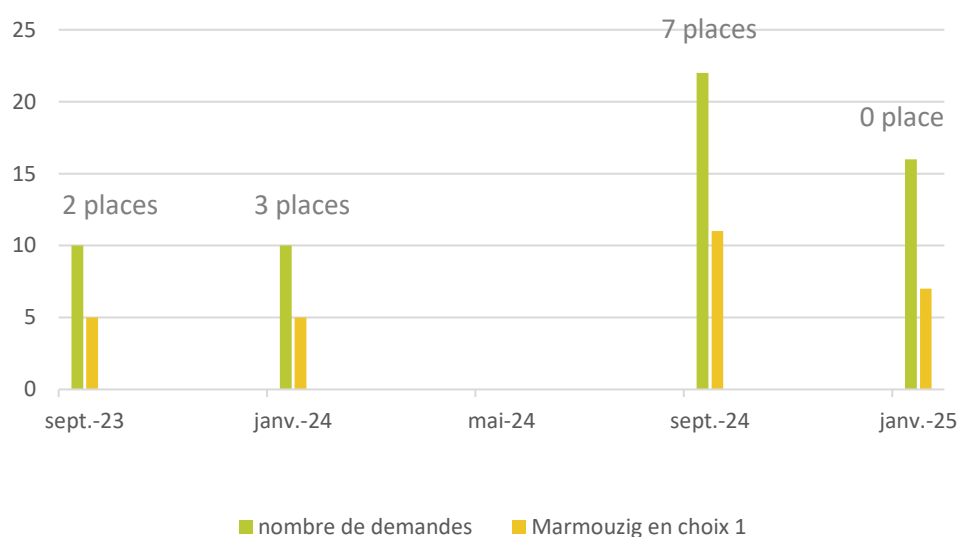
- La simplification des démarches des familles qui auparavant s'inscrivaient dans chaque structure.

- La mise en place d'une commission de validation des places évitant le doublon de propositions de places
- Une réponse au plus près des souhaits des familles
- Le recensement des demandes par famille et de leurs besoins précis

❖ Spécificités des demandes d'inscription



Le nombre de demandes évolue chaque année en fonction des besoins des familles du territoire. Toutefois, depuis 2022, on observe une diminution des demandes à l'échelle du pays de Daoulas, passant de 66 à 42. Cette baisse est le reflet de la baisse des naissances sur le territoire, observée sur la même période.

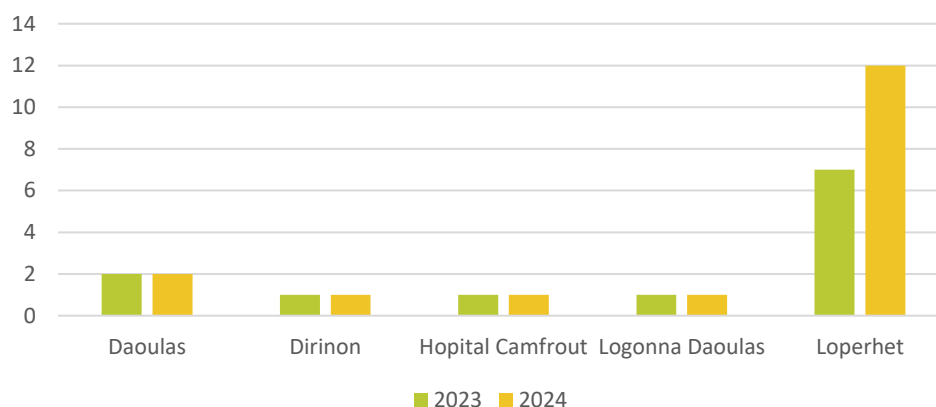


En 2024, 42 familles ont fait des demandes d'inscription dans les micro crèche du pays de Daoulas dont 16 qui ont mentionné les Marmouzig en choix 1.

Profil socio-économique des familles accueillies

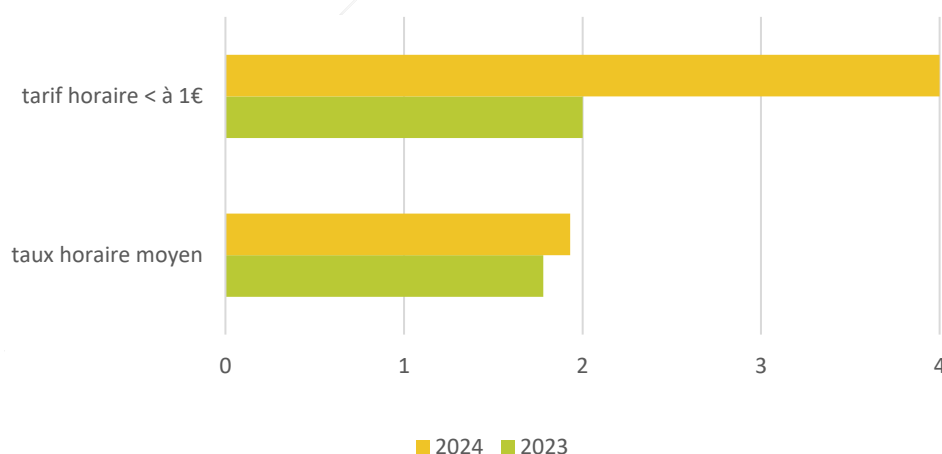
❖ Domiciliation des familles accueillies

Les familles pouvant profiter d'un accueil sont obligatoirement domiciliées sur une des communes signataires de la convention : LOPERHET, LOGONNA-DAOULAS, DIRINON, DAOULAS, L'HOPITAL-CAMPFROUT



Il y a davantage de familles domiciliées à Loperhet, puisque la ville finance un nombre de places plus important que les autres communes.

❖ Profil social des familles accueillies



Malgré l'accueil de familles avec un fort Quotient Familial (QF), plusieurs familles dont la tarification horaire est inférieure à 1 € peuvent bénéficier d'un accueil à la micro crèche.

❖ Choix du contrat

Le souhait de mieux **répondre aux besoins des familles** nous conduit à adapter nos propositions d'accueil en mettant en place des solutions telles que l'accueil en urgence ou occasionnel, selon les disponibilités.

Cependant plus de 90% des enfants sont accueillis en contrat (régulier ou contrat d'heures mensuelles) afin de répondre aux besoins des familles en emploi et/ou en recherche d'emploi.

De nombreux partenaires

❖ Acteurs petite enfance et partenariats

L'offre de service à la petite enfance du pays de Daoulas est importante et permet la mise en place d'un maillage partenarial étoffé. Ces partenariats permettent de développer les actions à destination de toutes les familles.

La liste des acteurs petite enfance est non exhaustive.

➤ **La micro-crèche DipHaDoup** : située à Daoulas, nous travaillons sur des projets communs et partageons des temps de réunion avec la référente technique

➤ **Le Relai Petite Enfance** : le RPE du pays de Daoulas permet d'informer et d'accompagner au mieux les familles du territoire, bien souvent dépourvues devant les diversités de mode d'accueil et les difficultés d'y accéder, dans la recherche de celui le plus adapté à leur organisation familiale et professionnelle.

➤ **Le Groupe Intercommunal Petite Enfance (GIPE)** travaille autour d'un projet commun à l'année sur différents thèmes : Communication Non Violente (CNV), alimentation... Ce groupe est constitué par les directrices des 2 micro crèche, la directrice de la crèche des Mésanges à Dirinon, la responsable du RPE du pays de Daoulas et la coordinatrice enfance du pays de Daoulas. Ce partenariat a permis de proposer des ateliers parents-enfants, des conférences et /ou des formations ouvertes à un large public: professionnels, les de crèche, assistantes maternelles, parents...

➤ **Accueil de Loisirs Sans hébergement (ALSH)**

➤ **La bibilothèque de Loperhet** : Situé au centre bourg, à proximité de la mairie, la bibliothèque dispose d'un espace de lecture spécialement destiné aux petits de 0 à 3 ans. Elle propose des temps de lecture pour les tous jeunes enfants

➤ **La Protection Maternelle et Infantile (PMI)**

❖ Acteurs sociaux et médico-sociaux

➤ **La mission locale**

➤ **France Travail**

➤ **Le CAMPS**

➤ **Les Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées dépendantes (EHPAD) de Daoulas**

❖ Partenaires indispensables

➤ **La Caisse d'allocations familiales du Finistère** : accompagnement dans le financement et la gestion de la crèche

➤ **Le Conseil Départemental** : La référente technique participe aux réunions départementales de directeurs d'établissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE) coanimées par la CAF et la DPMI qui ont lieu en général deux fois par an, ainsi qu'aux rencontres annuelles proposées par la puéricultrice territoriale chargée des modes d'accueil (journées de rencontre au conseil départemental, visite dans l'établissement).

➤ **Le service de Protection Maternelle et Infantile (PMI)** est un service départemental, placé sous l'autorité du président du conseil départemental et chargé d'assurer la protection sanitaire de la mère et de l'enfant. Le travail en collaboration avec la puéricultrice territoriale et l'assistante sociale du CDAS de Landerneau permet de mettre en place des réponses personnalisées et adaptées aux besoins de familles en difficultés sociales et/ou parentales : accueil ponctuel ou régulier, intervention de techniciens sociaux, accompagnement à la parentalité...

➤ **La communauté de communes du Pays de Daoulas**

➤ **La commune de Loperhet** : la petite enfance et le soutien à la parentalité constituent une priorité pour la commune qui apporte un soutien financier et logistique aux différents partenaires petite enfance.

Une crèche ouverte aux parents

❖ La familiarisation

Il est important que chaque parent soit accueilli en même temps que son enfant. La période de familiarisation permet d'établir un premier contact au cours duquel le parent peut exprimer librement ses attentes et inquiétudes. Ce temps de familiarisation n'est pas facturé aux parents.

❖ Les temps de transmissions

Les temps d'accueil et de départ permettent le dialogue, l'échange et les transmissions autour de l'enfant : déroulé de la journée, conseils concernant le développement psychomoteur et/ou physiologique, mise à disposition de plaquettes informatives...

Les parents peuvent téléphoner à tout moment pour avoir des nouvelles de leur enfant.

Les informations comme les journées pédagogiques, les fermetures annuelles, les temps forts de la crèche sont communiqués par mail en complément de l'affichage et la mise à disposition de flyers dans les locaux.

❖ La circulation dans les locaux

Les parents peuvent circuler librement dans les locaux réservés à l'accueil des enfants à l'exception des chambres. Par contre si leur enfant dort seul dans la chambre, le parent est encouragé à aller y chercher son enfant. De même, Les familles sont incitées à entrer dans la salle de change.

❖ Les temps de rencontre et les participations aux sorties

Chaque année, plusieurs temps de rencontres sont organisés: réunion d'accueil, causeries à thème, fêtes communes enfants-parents-professionnels... Les parents en sont informés par courrier individuel avec coupon réponse.

Les activités collectives et les informations générales de l'établissement font l'objet d'un affichage à destination des familles.

❖ Accompagnement à la parentalité

Des ateliers parents-enfants « vendredi tout est permis » sont également proposés régulièrement dans l'année.

Dans les 3 à 6 mois qui suivent le premier accueil, les professionnels les proposent aux familles de se rencontrer dans le cadre d'un entretien plus formel que les temps de transmissions quotidiennes. Cet échange est l'occasion pour les parents de formaliser leurs questions, leur satisfaction ou leur étonnement...

❖ Supports d'information

Les parents peuvent consulter articles de presse, plaquettes informatives ... sur les panneaux d'affichage du hall d'accueil.

Par ailleurs, la référente technique est disponible pour échanger avec les parents selon leurs souhaits et besoins.

Afin de répondre à la curiosité des parents concernant la vie de leur enfant à la crèche, des affichages de photos sont régulièrement proposés dans les lieux de circulation dans le respect des autorisations de droits à l'image données par les parents.

Ouvrir l'accueil à toutes les familles

La méconnaissance des modes d'accueil et l'ignorance de la situation tendue en termes de places vacantes à certaines périodes de l'année peuvent être responsables d'annulation de formation ou de refus de prise de poste.

Plusieurs pistes de réflexion pourraient être suivies afin d'accompagner au plus près de leurs besoins :

Les parents en recherche d'emploi ou en parcours d'insertion professionnelle:

Les parents d'enfants en difficultés de développement suivi par le CAMPS et /ou par la PMI :

Des rencontres avec ces différentes institutions permettent de mieux accompagner les familles en difficultés.

Pour préserver l'environnement

L'équipe est soucieuse d'assurer la meilleure qualité d'accueil et de prise en charge possible aux enfants et à leur famille.

❖ Alimentation

La crèche est engagée dans une **démarche écoresponsable** et veille à proposer quotidiennement des fruits, des laitages et du pain BIO. Selon les possibilités de saison et de marchés, le responsable hôtelier propose également au menu des céréales, des légumineuses et légumes issus de l'agriculture biologique.

Nous proposons aux enfants une eau filtrée (régulièrement analysée) également utilisée pour la préparation des biberons.

❖ Santé environnementale

Les recommandations de précautions d'utilisation de certains produits d'entretien ont permis **une réflexion autour des produits de ménage et des protocoles de nettoyage alternatif** mis en place en août 2023:

- La fabrication des produits de ménage : lessive, détergent-désinfectant, produit vaisselle
- Utilisation d'un appareil de nettoyage à vapeur pour le ménage des sols, des tapis, des tables et chaises... de la micro crèche.

En 2024 et en 2025, une professionnelle de l'équipe a participé à une formation sensibilisation à la santé environnementale grâce au service de santé de la ville de Brest. L'équipe bénéficie ainsi de l'expertise d'une professionnelle référente des bonnes pratiques et des bons usages.

❖ Le passage au zéro plastique

Nous avons déjà entamé la démarche de privilégier des assiettes et verres en verre ou en inox ainsi que des couverts en inox. Nous sensibilisons les familles à privilégier les biberons en verre plutôt qu'en plastique. La totalité de la vaisselle mise à disposition des enfants sera zéro plastique d'ici fin 2025.

❖ Recyclage

Certains jeux sont fabriqués à partir de matériels de recyclage : *boîtes de lait en poudre au couvercle percé pour y insérer des bouchons de bouteilles de lait par exemple...*

Dans le respect de la sécurité des enfants, nous réutilisons régulièrement des objets et jouets de seconde main (issus de recycleries ou de dons), par exemple pour la cuisine de la gadoue

❖ Le tri sélectif

Le tri sélectif est mis en place auprès des professionnels.les mais également auprès des enfants : une poubelle spécifique leur est proposée pour déposer leurs emballages alimentaires (emballages des fromages individuels, yaourts...

Projet d'accueil

Horaires d'ouverture et périodes de fermetures

Gérée en Délégation de Service Public par l'association des Amitiés d'Armor, la structure est ouverte en journée continue de 7h15 à 18h45 du lundi au vendredi. Elle reçoit un financement direct de la CAF et de la MSA au moyen de la Prestation de service unique (PSU).

Elle dispose d'un agrément pour 10 enfants avec possibilité d'accueillir jusqu'à 11 enfants dans le respect des dispositions du projet d'accueil et du projet pédagogique de la structure.

Elle est fermée 4 semaines par an (trois semaines entre fin juillet et août ainsi que la semaine entre les deux fêtes de fin d'année), le pont de l'Ascension, les week-ends et les jours fériés.

Trois journées pédagogiques sont programmées chaque année.

La crèche peut connaître des fermetures exceptionnelles (en cas de force majeure, intempérie, manque de personnel...).

Principe de fonctionnement

Du fait d'une capacité d'accueil réduite, l'organisation repose sur le principe de l'accueil en multi-âge. Ce type d'accueil favorise **le partage, l'entraide, la collaboration, le respect des différences et la tolérance** du rythme de développement de chaque enfant. Les enfants se stimulent les uns les autres. Cette démarche confronte également les enfants à la différence d'âges et les invite à respecter cette diversité. Par exemple, un enfant plus petit observe avec intérêt les actions d'un enfant plus âgé que lui et ils sont stimulés par ces échanges et ces interactions permanentes. De la même manière un enfant plus âgé aura plus d'occasions de développer ses capacités relationnelles d'empathie et d'entraide auprès d'enfants plus jeunes que lui. En retour ils ont la possibilité de régresser librement.

Les professionnels peuvent développer leur connaissance des besoins liés à chaque stade de développement. Ce fonctionnement permet également un suivi de l'enfant pendant ses 3 années de crèche ainsi que la mise en place d'activités en individuel et les amène à réfléchir à des activités ludiques intéressantes pour l'ensemble des enfants quel que soit leur développement et aussi à une organisation ne lézant aucun d'eux dans l'accompagnement et les soins à leur apporter.

Ce mode de fonctionnement facilite ainsi l'accueil de l'enfant en difficulté de développement, le fait d'appartenir à un groupe n'étant pas conditionné par l'âge. L'enfant pourra y évoluer à son rythme, sans que l'échéance du passage dans un autre groupe vienne rappeler le handicap.

Un lieu accueillant pour tous

La micro crèche « Les Marmouzig » situé au 210 rue Jean JAURES à LOPERHET.

Nichée au cœur d'un lotissement en périphérie du centre-ville, la micro crèche est installée en rez de jardin d'un bâtiment résidentiel. Des places de stationnement sont disponibles à proximité immédiate de l'entrée facilitant l'accès pour les familles.

La micro crèche bénéficie d'un accès indépendant de celui des habitants de l'immeuble, permettant aux parents d'y accéder aisément sans perturber la tranquillité des résidents.

Conformément aux exigences de sécurité en vigueur, notamment les mesures du plan Vigipirate, l'entrée est équipée d'une sonnette, garantissant un accès contrôlé et réservé uniquement aux personnes autorisées.



La micro crèche dispose de 78.70 m² dédiés à l'accueil des enfants et aménagés en tenant compte des préconisations de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) ainsi que plus de 400 m² d'espaces extérieurs dont une terrasse couverte en sol souple, un espace herbeux, un coin potager, une cuisine de la gadoue ainsi qu'un espace de motricité extérieur.

Des réponses spécifiques aux besoins des familles

❖ Familiarisation

Afin de permettre aux enfants et leurs parents de **faire connaissance** avec les locaux, l'équipe et le fonctionnement, il est important de mettre en place une période de familiarisation pouvant aller jusqu'à 15 jours mais dont la durée pourra être adaptée en fonction des besoins et/ou impératif des familles. Les parents et le professionnel référent conviennent ensemble des temps de présence à la crèche collective de l'enfant en fonction du rythme de celui-ci. Ce temps de familiarisation n'est pas facturé aux parents.

❖ Choix du contrat

L'accueil régulier permet de recevoir les enfants âgés de 2 mois ½ à 4 ans, sans minimum de présence par semaine. Ce mode d'accueil fonctionne toujours sur le principe de contrat :

- Soit les parents réservent des jours précis dans la semaine
- Soit parents peuvent choisir de réserver un nombre d'heures mensuelles. **Le**

volume d'heures est fixe mais les jours et heures peuvent varier d'une semaine à l'autre et/ou d'un mois à l'autre... **Ce qui permet à la micro-crèche de s'adapter au plus près des besoins des parents chaque mois.**

L'arrivée et le départ des enfants se font en fonction des souhaits des parents en évitant les heures des repas.

Le contrat d'accueil est signé pour une durée d'un an maximum et renouvelable et/ou modifiable selon les besoins des familles.

L'accueil ponctuel et/ou périscolaire est proposé aux familles qui ont besoin de quelques heures d'accueil en semaine ou les mercredis et/ou périodes de vacances scolaire). L'accueil est réalisé à un rythme non prévisible, **selon les places disponibles**. Il est destiné à tous les parents quelle que soit leur situation professionnelle. La réservation des places se fait d'un mois sur l'autre à compter du 15 du mois en cours pour le mois suivant.

L'accueil d'urgence : selon nos disponibilités d'accueil, nous pouvons répondre à des demandes d'accueil en urgence d'enfants, n'ayant jamais fréquentés la crèche, pour des motifs exceptionnels : défection du mode de garde habituel, demande des partenaires sociaux...

Seules les demandes d'accueil régulier et irrégulier font l'objet d'une pré-inscription. Préalable à l'inscription définitive de l'enfant dans la structure, elles permettent d'étudier en commission d'attribution des places l'ensemble des demandes d'accueil pour une période donnée en fonction des places disponibles présentes et à venir.

Les demandes d'inscription en ponctuel /urgence se font directement auprès de la crèche.

❖ Souplesse et flexibilité de accueils

Tout est mis en œuvre pour arranger et dépanner les parents en cas d'urgence et/ou de modification de leur planning.

Au quotidien

❖ Une journée type

L'organisation de la journée peut se faire soit à l'intérieur de la micro crèche soit dans l'espace extérieur, l'équipe privilégiant le plus possible les activités de plein air.

Ainsi chaque matin, les accueils s'effectuent soit dans la pièce de vie principale soit dans le jardin. Une professionnelle est présente afin de prendre les informations essentielles pour le bon déroulement de la journée (heure du lever, bonne nuit ?, heure du petit déjeuner, heure du départ et avec qui, traitement en cours, évènement particulier...).

Il est fréquent que le professionnel reste au sol lors de l'accueil des enfants : cela permet de limiter les déplacements et d'éviter de perturber le groupe d'enfants déjà accueillis.

La journée est rythmée par des activités, des temps de jeux libres, des temps de repas, des temps de repos en fonction des besoins bien spécifiques de chaque enfant.

Au départ des enfants, les professionnels évoquent avec le parent les anecdotes de la journée. Ces échanges quotidiens permettent de créer un lien de confiance.

❖ La restauration



La micro crèche fournit le lait de la marque FRANCE BEBE BIO, sans huile de palme et enrichi en Bifidus ainsi que les repas. La mère a la possibilité d'allaiter son enfant et /ou de laisser son lait maternel à la crèche dans un récipient précisant le nom et prénom de l'enfant, la date et l'heure du recueil de lait et/ou de la congélation et de l'heure de décongélation.

Les menus sont affichés et validés par une diététicienne. Ils sont préparés dans le plus strict respect des besoins des enfants par la résidence de Ker Héol, EHPAD des Amitiés d'Armor et livrés en liaison froide. Les Marmouzig étant engagés dans une démarche écoresponsable, ils veillent à proposer des fruits et des laitages BIO quotidiennement ainsi que des féculents BIO et des légumineuses BIO de façon régulière.

Les repas proposés à chaque enfant respectent au plus près possible les habitudes alimentaires, les régimes particuliers et/ou toute modification dans l'alimentation de l'enfant (communiquées par les parents) notamment au niveau de l'introduction de nouveaux aliments.

En regard de la réglementation applicable en matière d'hygiène alimentaire, de conservation et de distribution des denrées, les aliments consommés sont fournis par la crèche à l'exception de régimes particuliers. En tout état de cause, aucun régime particulier ne peut être donné sans prescription médicale.

❖ Activités

En relation avec le projet éducatif, certaines activités sont proposées de façon récurrente aux enfants, en privilégiant les activités en extérieur sur la terrasse: comptines, jeux moteurs, livres, gommettes, pâtes à modeler, peinture, piscine de balles, jeux sur le tapis pour les bébés, dînette, instruments de musique, relaxation, jeux libres, ...

Différentes activités animées par intervenants extérieurs sont également proposées par cycle de 10 séances. Nous avons pu avoir en 2024 de la médiation animale par exemple.

❖ Ouvertures sur l'extérieur

- Activités intergénérationnelles avec l'EPHAD de DAOULAS
- Participation à des manifestations culturelles : spectacle du très jeune enfant, visite à l'abbaye de Daoulas, visite à la galerie du Rohan...
- Sorties en extérieur : plage, parcs ...
- Proposition aux parents de participer aux sorties en tant qu'accompagnant.

Accueil d'enfant à besoins particuliers

« Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille. »

Principe 1 de la charte nationale du jeune enfant

Tolérance

Partage

❖ Référent Santé Accueil Inclusif (RSAl)

Les missions de Référente Santé Accueil inclusif (RSAl) sont assurées par la directrice des crèches, infirmière-puéricultrice. Elle a un rôle d'information et de formation auprès des équipes et d'éducation et de promotion de la santé des enfants et de leurs familles, en accompagnant les professionnels.les de l'établissement dans la compréhension et la mise en œuvre d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) élaboré par le médecin traitant de l'enfant en accord avec sa famille.

Elle veille à l'application des mesures préventives d'hygiène générale et des mesures à prendre en cas de maladie contagieuse ou d'épidémie ou d'autres situations dangereuses pour la santé des enfants et /ou du personnel.

❖ Mise en place de Protocole d'Accueil Individualisé (PAI)

Tous les enfants sont différents et n'ont pas les mêmes besoins. Pour cette raison, il est indispensable de mettre en place un PAI pour les enfants ayant des **besoins particuliers** et nécessitant la prise d'un traitement long, dans le besoin d'un traitement spécifique et régulier.

Le PAI est mis en place à la demande des familles. Il doit définir toutes les adaptations à apporter à la vie de l'enfant durant l'ensemble de son temps de présence au sein de la crèche pour que ses parents puissent le déposer sereinement en ayant la certitude qu'il bénéficiera de toutes les recommandations inscrites par le médecin. C'est une réflexion commune entre parents, médecins, RASl, direction et équipe de la crèche.

La Référente Santé-Accueil Inclusif de la crèche se prononce sur la compatibilité des besoins spécifiques de l'enfant avec la vie en collectivité. Elle s'appuiera sur le certificat de non-contre-indication de vie en collectivité établi par le médecin qui suit l'enfant et obligatoire pour toute entrée en collectivité.

Dans la mesure du possible des temps d'échanges avec les différents intervenants médicaux et/ou paramédicaux qui suivent l'enfant sont mis en place afin de faciliter les adaptations à mettre en place pour un accueil de qualité de l'enfant : médecins, CAMPS, ANVOL, psychomotricien.ne, kinésithérapeute, orthophoniste, éducateur.trice spécialisé.e.



« Pour que je sois bien traité.e, il est nécessaire que les adultes qui m’entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d’autres intervenants. »

Principe 9 de la charte nationale du jeune enfant



❖ Une équipe spécialisée dans la petite enfance

La micro crèche favorise l’épanouissement de l’enfant dans un cadre chaleureux et ludique par une prise en charge pluridisciplinaire. L’équipe est composée de 7 salariés :

➤ **Une référente technique, éducatrice de jeunes enfants** : Elle est responsable de la gestion de l’équipe et s’assure de la bonne communication entre les professionnels.les. Elle est en charge de l’application du projet d’établissement ainsi que du règlement de fonctionnement ainsi que la mise en œuvre des projet d’accueil et éducatif. Elle est également en charge de la mise en place de travail en réseau avec les institutions et les partenaires extérieurs (EAJE du territoire, bibliothèque, ...). Elle peut être amené à participer à l’encadrement des enfants.

➤ **Une infirmière puéricultrice**, directrice des crèches: garante du respect du cadre réglementaire, elle assure la gestion administrative et financière de la crèche. En tant que **RSAI**, elle a un rôle d’éducation et de promotion de la santé des enfants et de leurs familles. En son absence, la référente technique prend son relai dans la gestion administrative de la crèche, sous la responsabilité d’un directeur binôme de l’association.

➤ **A l’encadrement des enfants au quotidien, on compte :**

- **1 éducateurs.rice de jeunes enfants**
- **2 auxiliaires de puériculture**
- **2 animatrices de jeunes enfants** titulaires du CAP petite enfance.

➤ **Un.e apprenti.e AEPE ou AP**

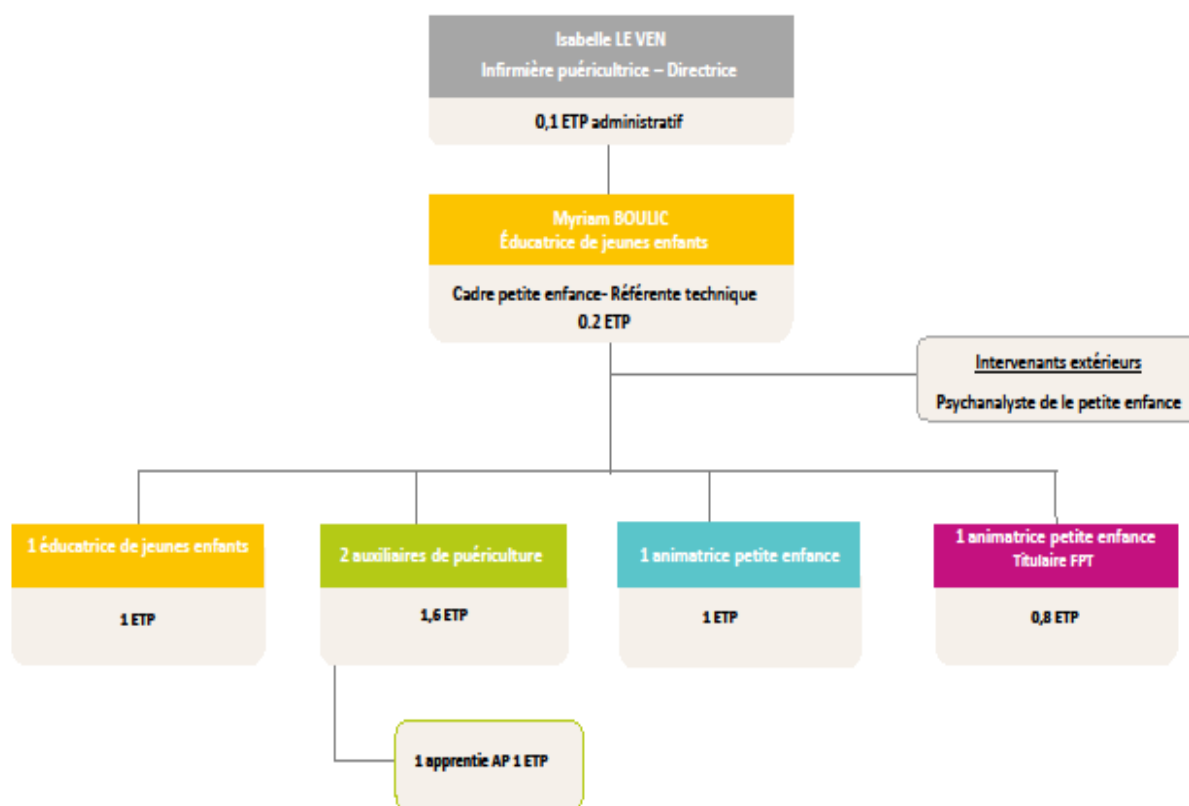
➤ **Une praticienne en analyses professionnelles** intervient dans le cadre d’analyse de bonnes pratiques professionnelles de l’équipe.

➤ **Différents intervenants extérieurs** proposent des ateliers par cycles d’une dizaine de séances permettant de diversifier les activités proposées aux enfants accueillis.

Tous les professionnels.les de la crèche assurent l’accueil de l’enfant en lui offrant un cadre sécurisant et stimulant, enrichissent l’enfant d’expériences nouvelles, respectent le rythme individuel de chaque enfant, l’aident à s’adapter à la vie collective, favorisent son développement et son éveil en vue de son bien-être, gardent le recul nécessaire afin que les interventions soient positives et constructives.

Des réunions d’équipe sont organisées mensuellement afin de permettre la mise en place de projets.

Organigramme Les Marmouzig



8 personnes = 5,7 ETP

Organigramme hiérarchique
1^{er} septembre 2023

❖ Une charte des bonnes pratiques professionnelles aux Marmouzig

Annexe 2

Travaillée au cours d'une de nos réunions d'équipe, cette charte réunit les **savoirs-être et savoir-faire** indispensables pour les professionnels.les, afin de garantir un accompagnement de qualité des enfants et de leurs familles ainsi qu'une cohésion d'équipe et une harmonie de nos pratiques professionnelles.

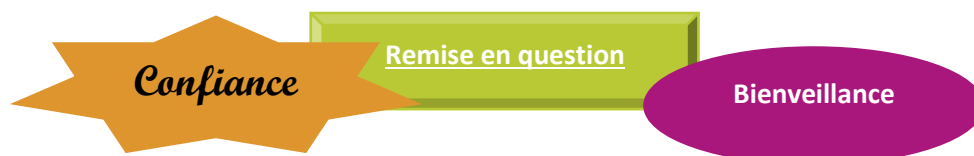
❖ Réunion d'équipe mensuelle

Afin de garder le lien entre les professionnelles d'ajuster l'organisation en cohérence avec notre projet pédagogique.

Analyses de pratiques professionnelles et formations

« J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents »

Principe 10 de la charte nationale du jeune enfant



❖ Analyses de pratiques professionnelles

Mises en place depuis plus d'un an, ces temps formels d'échanges et de discussion, en dehors de la présence des enfants, permettent d'alimenter la **réflexion** des professionnels autour de leurs pratiques au quotidien.

Organisées cinq fois dans l'année en équipe, elles sont animées par un intervenant, consultant et praticien en analyses de pratiques. Pendant 2h, elles permettent d'évoquer des situations d'accueil, les besoins spécifiques de certains enfants et /ou familles, de les analyser en équipe, de garder une cohésion d'équipe et une cohérence dans la prise en charge au quotidien. **La parole est libre et dans le respect de la confidentialité.**

Elles viennent en complément des réunions d'équipe mensuelles.

❖ Journées pédagogiques

Chaque année, trois journées pédagogiques sont proposées aux professionnels de la crèche sur des thèmes choisis par l'ensemble de l'équipe pour deux d'entre elles.

❖ Formations associatives

Les professionnels peuvent bénéficier de formations inscrites au Plan de Formation de l'association (la communication non violente, devenir acteur PRAP, ...)

Grâce aux formations AFGSU 1 et 2 ainsi qu'aux MAC AFGSU 1 et 2 également proposées dans le cadre du plan de formation l'ensemble des professionnelles des Marmouzig est à jour de cette obligation légale.

❖ Formations individuelles et/ou au sein du réseau petite enfance

Les Marmouzig encouragent l'équipe à participer à des formations comme, par exemple, celles organisées en collaboration avec différents partenaires (GIPE, ACCEPP, CAF...). Selon leurs envies, leurs

besoins et/ou leur formation initiale, les professionnels.les sont invités.es se positionner sur les formations proposées (Programme Malin, sensibilisation à la santé environnementale, conférence et formation à la communication non violente, ...)

❖ Accompagnement des stagiaires et des professionnels.les en apprentissage

L'accompagnement de professionnels.les en formation est important pour l'ensemble de l'équipe car il permet :

- Montée en compétence d'un.e professionnel.le de la petite enfance
- Formation d'un futur professionnels.les de la petite enfance
- Apport d'un regard extérieur sur les pratiques professionnelles
- Valorisation des compétences du maitre d'apprentissage

Depuis 2023, l'équipe des Marmouzig a également accompagné 2 apprenties dans leurs études.

Des temps de concertation sont régulièrement mis en place avec le maitre de stage ainsi qu'avec la formatrice référente de l'école.

L'apprenti.ie n'est pas inclu dans le roulement d'encadrement sauf s'il est déjà titulaire d'un diplôme spécifique petite enfance (CAP AEPE, Diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture...).

Projet éducatif

Faire des Marmouzig un lieu de vie et de plaisirs

L'enfant est un être en devenir. Jusqu'à l'âge de cinq ans, il vit des expériences fondées sur ce qu'il perçoit et découvre du monde qui l'entoure. La période de **0 à 3 ans** constitue ainsi un moment clé de sa vie, au cours duquel il a besoin que les adultes — parents comme professionnels — répondent à sa dépendance physique et physiologique en le nourrissant, le changeant et en veillant à sa sécurité. Il a également besoin d'un accompagnement attentif à sa **dépendance émotionnelle**, comme l'ont démontré les recherches en neurosciences. Ces travaux scientifiques viennent conforter l'accompagnement que nous proposons au sein de la micro crèche, en soutenant chaque enfant dans son développement global.

De ces études en neurosciences, on peut retenir que :

- La qualité de la relation entre l'enfant et l'adulte a une influence majeure sur son développement
- L'enfant dépend entièrement de l'adulte pour réguler ses émotions
- Le cerveau du jeune enfant, jusqu'à ses trois ans, est dominé par son cerveau archaïque et émotionnel sur lequel il n'a aucun contrôle
- Lors de la petite enfance, le cerveau est malléable et en pleine construction : c'est la période la plus propice aux apprentissages.

C'est pourquoi Les Marmouzig sont le lieu où l'enfant va pouvoir évoluer en toute sécurité physique et affective, dans un milieu adapté à son développement.

L'équipe de professionnels est là pour l'accompagner dans son évolution tant physiologique que psychomotrice, sensorielle ou affective, dans le respect de l'individualité de son rythme. En cohérence avec les parents, le professionnel accompagne le développement de l'enfant à travers les gestes du quotidien.

C'est aussi un lieu de vie qui favorise la **découverte**, la **socialisation** et la **curiosité**, tout en contribuant au développement de la **confiance en soi** de l'enfant.

La micro-crèche est également un **espace de dialogue et d'échanges** entre parents et professionnels. Elle apporte un **soutien aux familles** afin de leur permettre de concilier au mieux leur vie professionnelle et leur vie familiale (Art. R.180-1 du décret du 1er août 2000 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans).

Les valeurs de l'équipe

Aux valeurs de l'association pleinement portées par l'équipe, les professionnels précisent des valeurs plus spécifiques à la petite enfance et au fonctionnement des Poupg d'Armor :



Les règles d'or

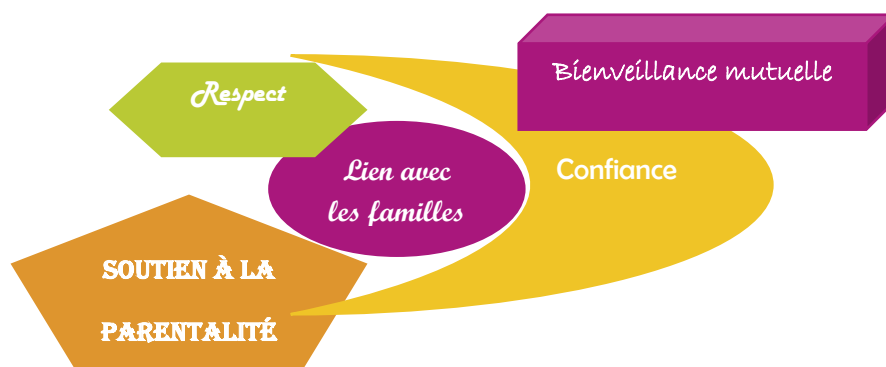
Six principes essentiels guident en permanence l'équipe :

- ❖ Rester connecter avec la nature
- ❖ Créer du lien avec les familles
- ❖ Favoriser l'éveil et l'autonomie de l'enfant
- ❖ Développer la confiance en soi de l'enfant
- ❖ Respecter le rythme et l'individualité de chacun
- ❖ Assurer la sécurité physique et affective de chaque enfant

Créer le lien

« Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache. »

Principe 3 de la charte nationale du jeune enfant



La micro-crèche « les Marmouzig » est un lieu d'accueil pensé et adapté pour permettre à l'enfant et ses parents de se sentir en sécurité et en confiance.

C'est également un lieu de dialogue et d'échange entre parents et professionnels car **Accueillir un enfant, c'est d'abord accueillir sa famille.**

Tous les enfants ont besoin d'un environnement attentif et bienveillant et doivent être accueilli quelle que soit leur situation et celle de leur famille dans le respect de leurs valeurs et de leur culture.

Afin de créer un **climat de confiance, d'échange et d'écoute bienveillante**, les professionnels.ses s'appuient sur différentes propositions et pratique d'accompagnement

❖ Se rencontrer

Au cours de cette première rencontre, la référente technique rencontre les parents en présence si possible de l'enfant afin de remettre le dossier administratif à compléter pour formaliser l'inscription de l'enfant à la crèche, de présenter le fonctionnement de la micro-crèche et visiter les locaux. Les parents pourront faire part librement de leurs questions et de leurs éventuelles inquiétudes.

Lors de cet entretien, ils seront informés du nom du professionnel.le référent.e de leur enfant pendant toute la durée de son accueil aux Marmouzig.

Une fiche remise lors de cet entretien sert de support au premier rendez-vous avec le.a référent.e pour connaître les rythmes et habitudes de l'enfant dans sa famille: heures des repas, heures des siestes, signes de fatigue, doudou, ...

❖ Faire connaissance : la période de familiarisation

Avant son entrée définitive et quel que soit son âge, l'enfant vit une **période de familiarisation**. Se donner le temps nécessaire permet à chacun d'aller à son rythme pour créer progressivement un climat de confiance parents /professionnels.ses mais également de favoriser le bien-être de l'enfant au sein de la crèche.

C'est pourquoi il nous semble important que les deux parents puissent participer à ce temps de familiarisation dans la mesure du possible. Durant cette période, c'est le.a référent.e qui accueillera l'enfant et sa famille et prendra soin de l'enfant pendant son temps de présence. Le.a professionnel.le référent.e de l'enfant passe progressivement le relai à ses collègues qu'ils.elles puissent faire connaissance avec lui et avec les habitudes, rituels mis en place...

Ce temps de familiarisation va permettre :

- À l'équipe de **faire progressivement connaissance** avec l'enfant et sa famille
- De **sécuriser l'enfant** affectivement par une séparation en douceur adaptée à son rythme
- De **s'intéresser aux pratiques familiales** auxquelles l'enfant est habitué
- De connaître le **projet d'accueil des familles**
- De permettre aux familles de **découvrir les spécificités du rythme collectif** de la crèche, parfois différent de celui individuel de la maison
- **D'établir graduellement un lien de confiance**

La période de familiarisation sera adaptée dans sa durée et/ou son déroulé selon les situations familiales et/ou professionnelles de chaque famille.

La familiarisation peut se faire de la manière suivante :

Un premier rendez-vous avec le.a référent.e de l'enfant permettra à chacun de faire connaissance.

Une planification des temps de séparation sera établie.

Cependant la période de familiarisation se fera avec souplesse pour préserver le rythme de l'enfant. Les premiers jours, l'enfant découvre la crèche en présence de son.ses parent.s. qui s'absente.nt ensuite pour des périodes courtes puis de plus en plus longues

L'enfant pourra ainsi découvrir la crèche un petit moment le matin ou l'après-midi puis pour un repas puis pour une sieste.

❖ Le.a professionnel.le référent.e

Il.elle a pour mission d'accompagner l'enfant et sa famille tout au long de son accueil à la crèche. Ainsi il est garant :

- D'une connaissance fine de l'enfant (habitudes, rythme, changement...) Notamment par des échanges réguliers avec la famille mais également par une observation attentive de l'enfant au sein de la crèche.
- De la continuité de l'accueil l'enfant par des transmissions régulières des nouvelles informations à l'équipe pour garantir la continuité de la prise en charge de l'enfant.
- Du lien entre la maison et la crèche: c'est l'interlocuteur.trice privilégié.e des familles qui fait le lien et qui partage une préoccupation commune autour de l'enfant. Il.elle sera soutien à la parentalité dans des moments importants

❖ Se séparer

Le temps de séparation quotidien joue un rôle important dans le déroulement de la journée de l'enfant et la personne qui accueille l'enfant l'aide à rentrer dans la vie de la crèche tout en respectant ses difficultés.

Ce sera ainsi une petite période de transition entre la maison et la crèche : il est important pour l'enfant d'être un petit moment seul avec son parent avant d'être avec le personnel. Le « doudou », objet consolateur, tranquilisant, sécurisant, peut aussi aider à la séparation. L'adulte accompagne l'enfant dans des rituels sécurisants et rassurants pour lui: « coucou par la fenêtre », être pris éventuellement dans les bras, ... Un départ en cachette mettrait l'enfant dans une situation d'insécurité difficile à vivre : il est important de verbaliser le départ du parent.

Les parents disent au revoir à leur enfant lors de leur départ et le préviennent de leur retour, quelle que soit la réaction de l'enfant, même s'il pleure. C'est ainsi qu'il prendra confiance.

❖ Se retrouver

Le soir, l'enfant quitte le lieu et les personnes avec lesquelles il a passé toute la journée pour retrouver ses parents. Il a souvent besoin de temps pour retrouver ses parents. Parfois cris, pleurs, heurts, tensions se peuvent se manifester : l'enfant exprime librement ses émotions.

Afin de respecter la fonction parentale, le personnel a un rôle de soutien pour aider l'enfant à retrouver son parent en lui assurant une continuité par une présence discrète non interventionniste mais sécurisante.

❖ Les transmissions de fin de journée

Les parents sont informés du déroulé de la journée de leur enfant : attitude au cours de la journée, pendant les activités, les repas, petites anecdotes du jour... Ces temps de transmissions sont positifs et ne se limitent pas à l'énumération des éventuels moments difficiles de la journée (pleurs, refus d'activités, colère, morsure, ...)

Certains parents ont besoin de connaître en détail le déroulé de la journée de leur enfant quand d'autres se contentent de savoir que la journée s'est bien passée. Les professionnels les s'adaptent aux **besoins de chaque famille**.

Nos outils communs de transmissions assurent une cohérence de l'équipe face aux besoins de l'enfant.

❖ Entretien de suivi avec les familles

Les professionnels les proposent régulièrement des temps d'échanges formalisés avec les familles des enfants qu'ils/elles ont en référence. Ils sont l'opportunité de **verbaliser l'évolution de l'enfant** au sein de la collectivité mais également au sein de la famille. C'est aussi l'occasion pour les familles d'exprimer leurs besoins et demandes, leur étonnement, satisfaction, inquiétude ... Ces échanges renforcent le **lien de confiance** entre parents et professionnels les et facilitent la communication au quotidien.

3 à 6 mois après la période de familiarisation, la personne référente de l'enfant va solliciter la famille pour convenir d'un rendez-vous afin d'échanger sur la vie de l'enfant à la crèche, son évolution...

❖ « Vendredi tout est permis »

Afin de permettre aux familles de partager un moment privilégié d'activités avec leur enfant, l'équipe propose une fois par mois « **Vendredi, tout est permis !** ».

Au programme : jardinage, préparation de pâtisseries, ateliers créatifs...

Ces temps conviviaux offrent aux parents l'occasion de **participer à une activité au sein de la crèche** et de **découvrir le quotidien de leur enfant** mais également de prendre le temps d'échanger avec l'équipe

L'accueil au quotidien

« J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil. »

Principe 8 de la charte nationale du jeune enfant



La micro crèche dispose d'une pièce de vie avec des espaces bien délimités servant de repères au quotidien pour les enfants accueillis : coin repas, espace éveil « bébé », espace « temps calme » et espace de jeux symboliques et de construction ainsi que de deux chambres de quatre à six lits. Une troisième pièce est aménagée de placard permettant le rangement et le stockage de jeux et jouets mais peut également accueillir 2 lits. Ce qui permet d'organiser les temps de repos des enfants en fonction des rythmes de chacun.

L'agencement de l'espace et le choix des jouets mis à disposition ont été soigneusement pensés pour favoriser le jeu libre, en fonction des besoins et de l'âge des enfants, toujours accompagnés d'un adulte au sol. L'aménagement de l'espace est régulièrement adapté en fonction des besoins et de la composition du groupe.

L'ambiance créée permet à l'enfant de se sentir à l'aise et en confiance pour et évoluer dans un environnement sécurisant et agréable.

La structure propose une décoration et des objets variés et colorés destinés à stimuler leur éveil visuel et tactile.

❖ Observation

Tout au long de la journée, l'adulte sera un repère stable et rassurant, assis pour être à la hauteur des enfants. Pour cela, les professionnels.les présents.es dans la pièce veillent à s'installer dans des endroits stratégiques de la pièce.

Son rôle est d'observer pour mieux comprendre les comportements, accompagner l'enfant dans son apprentissage de vie avec les autres, expliquer et verbaliser les situations, être disponible pour les câlins. Cette observation permet de laisser les enfants davantage gérer les différentes situations.

L'adulte porte un regard bienveillant sur les enfants dont il a la référence.

❖ La gestion des émotions

Les neurosciences en petite enfance nous apprennent qu'à la naissance, le cerveau de l'enfant immature et qu'il est complètement dépendant de l'adulte pour gérer ses émotions. En effet, il est **incapable de s'apaiser seul**.

Accompagner les émotions de l'enfant est donc essentiel : par sa présence bienveillante et sa posture contenant, l'adulte aide l'enfant à identifier, comprendre et apaiser ses émotions.

La micro crèche va être le lieu du premier échange avec l'autre, la **découverte** et la **prise en compte des autres**. La vie en collectivité aide l'enfant à grandir en le laissant expérimenter seul ou en l'accompagnant dans ses découvertes qui seront pour lui fondamentales. Elle encourage l'enfant à devenir indépendant de l'adulte. Cela commence dès les premiers mois. Les évolutions au tapis, le 4 pattes puis la marche sont des étapes essentielles vers cette autonomie. Elle permet de développer plusieurs notions chez l'enfant : le partage, le respect, la découverte des émotions, la patience, l'affirmation de soi, l'entraide

Du fait de la collectivité, les enfants sont obligés de **partager**. Mais lorsque l'enfant joue avec un jouet, il entreprend un véritable travail qui le mobilise totalement. Il est incapable d'arrêter cette exploration pour faire plaisir à un autre enfant. Jusqu'à ses 3 ans, l'enfant ne peut pas s'arrêter de courir en pleine course, ne peut pas refreiner son envie de détruire la tour qu'il vient de construire (...ou celle de l'autre enfant !). Ce qui apportera parfois de la **frustration** ou une certaine **agressivité** envers l'autre. N'ayant pas encore une acquisition totale du langage, les enfants peuvent l'exprimer de différentes manières : griffures, morsures, bousculades, ... envers les autres enfants. Cela peut arriver même sous la vigilance et la surveillance du personnel.

L'accueil en groupe multi-âge favorise tous ces apprentissages et la prise en compte individuelle de l'enfant : tous les enfants évoluent dans le **respect du rythme de chacun**.

L'entraide est stimulée : les plus grands sont amenés à respecter l'espace des bébés, qu'il soit matérialisé ou non, et les plus jeunes explorent la salle de vie dès qu'ils en ont les capacités motrices. Cette organisation permet une stimulation des plus petits par les plus grands et l'envie d'imiter par les jeux, la propreté, les repas... Il est également valorisant pour un grand d'être un exemple.

Des règles simples de collectivité doivent être expliquées et répétées par le personnel encadrant.

Quelle que soit l'émotion qui anime l'enfant, son expression est favorisée par l'adulte et non empêchée.

En cas de conflit ou d'agressivité d'un enfant envers un autre, le personnel intervient:

- **Calmement**
- **En dédramatisant le plus possible**
- **En dialoguant avec les enfants et les parents concernés**
- **En parlant aux enfants du groupe**
- **Souvent celui qui a agressé a aussi besoin d'être consolé**
- **En ne stigmatisant pas l'enfant agressif (par exemple le mordeur!)**

Le rôle de l'adulte est d'être présent et de n'intervenir que si nécessaire, sans hésitation et en expliquant.

Le personnel ne dira pas aux parents le nom de celui qui a agressé.

❖ **Rituels**

Les rituels rythment les journées : accueil, temps chansons, pause eau, les histoires...

❖ **Doudous et tétines**

Afin de faciliter la séparation et pour tout le temps passé à la crèche, l'enfant peut avoir besoin d'un doudou (une peluche, une tétine, un objet qui le sécurise...). Cet objet transitionnel est **essentiel** car il deviendra un élément rituel dans la séparation, un objet rassurant pour les temps de sieste et les temps de tristesse. Pour cela, il est important que le même doudou fasse la navette entre les Marmouzig et la maison.

Les enfants peuvent disposer librement de leur doudou et/ou tétine. Mais nous encourageons les enfants de plus de 18 mois à les déposer dans leurs paniers pour les temps d'activités et de repas afin de favoriser l'acquisition du langage et les échanges entre enfants et/ou avec l'adulte.

Le soin

L'enfant est une personne unique qu'il convient d'apprendre à connaître, respecter, aimer et aider à grandir. Il a sa propre sensibilité, son caractère particulier, ses désirs, ses envies, ses refus. Le rythme de chaque enfant sera respecté au mieux en ce qui concerne :

❖ Le sommeil

Le sommeil est un temps de séparation mais il est aussi constructif pour l'enfant et sert à sa maturation nerveuse. Un bon sommeil permet une croissance harmonieuse et favorise un bon équilibre nerveux. Il est révélateur du bien-être ou du mal-être de l'enfant.

Les rythmes de sommeil peuvent être différents de celui de la maison et varier d'un jour à l'autre. C'est pour cela que les adultes **observent avec attention** la qualité et la quantité de sommeil de chaque enfant : signes de fatigue par exemple pour proposer des temps de repos dès que nécessaire. Le rythme du sommeil est respecté. Un enfant qui ne veut pas dormir ou qui n'a pas sommeil sera relevé. Un enfant fatigué (quel que soit son âge) sera couché. L'enfant ne sera pas réveillé pour suivre une activité ou prendre un repas : les adultes le laisseront **se réveiller spontanément**.

Le coucher doit être un moment de plaisir, où l'adulte aidera l'enfant à adoucir ses craintes pour privilégier un sommeil de bonne qualité.

Afin que la séparation pour le sommeil soit bien vécue, il est important de respecter les habitudes de chacun : doudou, luminosité de la chambre, veilleuse, boîte à musique... De plus la mise en place de rituels peut rassurer l'enfant dans son approche du coucher.

L'espace sieste a été aménagé en plusieurs chambres dans le but de respecter le sommeil de l'enfant au mieux des contraintes de la collectivité.

Au quotidien

Dans le lit, l'enfant est libre de ses mouvements. L'équipe respectera la circulaire 117 du 15.02.1966 qui proscrit toutes attaches, sangles et turbulettes fixées au lit.

L'aménagement de la chambre permet la surveillance visuelle des enfants : positionnement des lits, entrebâillement des volets pour une très légère pénombre, ...

Un.e professionnel.le passe toutes les quinze minutes vérifier le sommeil des enfants couchés.

Si un enfant ne parvient pas à s'endormir, un/e professionnel/le adapte ses compétences et berce l'enfant, lui chante une chanson, lui caresse le visage, pose une main sur son ventre ...

Les heures de coucher sont notées sur le cahier dans la salle de vie, afin d'observer et de suivre le sommeil de l'enfant et d'en rendre compte en fin de journée aux parents, s'ils le demandent.

Une des chambres est spécialement réservée aux enfants les plus grands qui dorment en début d'AM.

Un adulte reste présent pendant toute la durée de la sieste pour :

- Accompagner l'enfant dans son endormissement
- Le sécuriser
- Éviter que l'enfant réveillé le premier ne réveille les autres enfants

Avant chaque sieste, les couches sont vérifiées.

Les changes et le déshabillage seront réalisés en petit groupe afin de favoriser l'autonomie mais également pour favoriser une atmosphère calme propice à la préparation d'un temps de sommeil. Les enfants seront mis en pyjama ou body, les barrettes et chouchous pour cheveux seront enlevés

Mais parfois certains enfants peuvent rencontrer des difficultés à s'endormir (à leur arrivée à la crèche, après une absence, une hospitalisation, en cas de refus d'endormissement dans un lit...) et ont besoin de conditions particulières de manière temporaire. Pour faciliter leur sommeil, la sieste au grand air est proposée en **mode de couchage transitoire**. Cette forme de couchage contenant et cooing offre un espace ambiant propice à l'endormissement avec le chant des oiseaux, le souffle de l'air, les bruits assourdis de la pièce de vie à travers la vitre contiguë...

Ce mode de couchage peut aussi être également proposé de manière ponctuelle aux enfants plus âgés, au printemps ou en été par exemple, lorsque les conditions météo sont propices.

La sieste au grand air

Les enfants sont couchés :

- En lit avec moustiquaire
- Sous le préau à l'abri du vent, de la pluie ou du soleil
- Au plus près des baies vitrées, afin de permettre et faciliter une surveillance visuelle et auditive de l'enfant
- Avec un habillement adapté à la saison et aux températures de saison

Nous pouvons également proposer un portage en écharpe.

❖ Le change

Les couches sont vérifiées régulièrement et aussi souvent que nécessaire : avant et après chaque sieste, après les repas, si l'enfant paraît gêné. C'est un moment intime de partage avec l'enfant.

Quel que soit son âge, nous lui expliquons chaque geste effectué et nous l'incitons à y participer même pour les plus petits (en soulevant le bassin par exemple).

Rapidement après le début de la marche, nous privilégions le « **change debout** » pour le change des couches avec urine: nous veillons à les encourager à enlever leur couche seul/e, la mettre dans la poubelle, s'essuyer, se laver, descendre et monter sa culotte et/ou son pantalon seul/e. Nous les félicitons lorsqu'ils ont réussi ces étapes car il est important de les valoriser.

❖ L'acquisition du contrôle des sphincters

L'ensemble de l'équipe préfère utiliser l'expression « acquisition du contrôle des sphincters » car enlever sa couche et aller seul.e aux toilettes c'est une acquisition (et non un apprentissage) qui touche à la fois les domaines moteurs, intellectuels et affectifs.

Etre prêt nécessite 3 facteurs :

- Avoir la maturité physiologique : être capable de maîtriser ses sphincters, avoir acquis la marche et savoir monter les escaliers en alternance (comme un adulte).
- Avoir la maturité intellectuelle et psychologique : l'enfant est alors capable de comprendre ce que l'adulte attend de lui et il doit être capable d'abandonner certains plaisirs pour d'autres, de renoncer à une situation confortable et rassurante pour une situation inconnue. Des changements importants ont lieu pour l'enfant qui passe de la couche à la culotte.
- Et surtout en avoir envie : l'enfant est indépendant, il s'exprime, il veut faire seul et est fier de ses réussites.

Forcer la mise sur le pot risquerait de provoquer des blocages chez le jeune enfant qui n'a pas encore la compréhension de ce qui se passe dans son corps : rétention d'urine, constipation, fissure anale, fécalome...

Cette acquisition demande beaucoup d'**autonomie** de la part de l'enfant et dès qu'il est prêt, il exprime son souhait d'enlever ses couches. Pour l'aider, nous conseillons aux familles d'adapter les tenues de leur enfant : tenue facile à enlever seule par l'enfant, pas de bretelles, pas de ceinture, remplacer le body par culotte et t-shirt,

Le personnel accompagne l'enfant et ses parents dans cette acquisition: en attachant une grande importance au dialogue avec les parents et l'enfant, en répondant négativement à la mise sur le pot systématique en expliquant les 3 principes de l'acquisition.

Si l'enfant arrive sans couche le matin nous précisons aux parents :

- Que le contrôle des sphincters se passe bien souvent d'abord à la maison et peut prendre plus de temps à la crèche
- Que nous remettrons les couches à partir de la 2^{ème} fuite dans la même journée, en effet, si cela se reproduit, cela indique probablement que l'enfant n'est pas encore tout à fait prêt à enlever ses couches à la crèche.
- Que nous ne grondons pas l'enfant en cas d'oubli, en dédramatisant le plus possible.
- Que nous ne le forcerons pas à aller sur le pot. Nous pourrions être amenés à re-proposer une couche à l'enfant s'il le souhaite.
- Que nous invitons l'enfant à aller aux toilettes sur des moments clés (avant le repas, avant et après la sieste par exemple)

- **Que nous utilisons des livres, des histoires pour dédramatiser ce moment**

Le seul vrai moment que l'enfant reconnaît comme idéal, c'est celui où il comprend ce qui se passe dans ce corps, où il se sent prêt à faire comme l'adulte et à demander à aller aux toilettes tout seul.



Chaque enfant va à son rythme et nous le respectons.

En parallèle les adultes proposent des activités de transvasement, graines, jeux d'eau, pâte à modeler...qui permettent à l'enfant de faire le lien entre remplir/vider et retenir/relâcher (ses selles, son urine).

❖ L'alimentation

L'équipe favorise **la découverte des aliments par le toucher** et à offrir à l'enfant un **moment de plaisir et de qualité**. Nous sommes convaincus qu'à long terme, l'enfant développera un **sens gustatif plus riche et subtil**, grâce aux repas pris avec plaisir et à la possibilité de goûter à une grande variété d'aliments.

Le repas constitue un **moment privilégié de relation** avec l'enfant. L'attitude de l'adulte est donc essentielle : le professionnel **propose et encourage**, mais **ne force jamais** l'enfant à manger, afin d'éviter tout blocage. Un enfant qui mange lentement n'est jamais bousculé.

Les pratiques familiales, qu'elles soient liées au **régime alimentaire, à la religion ou aux allergies**, sont strictement respectées. La famille informe l'équipe de l'avancée de la diversification alimentaire, qui est toujours débutée à la maison. Selon le rythme de chaque enfant, nous proposons progressivement **entrées, fromages, pain et fruits**, pour ceux qui ont commencé l'introduction des morceaux.

L'accompagnement du repas est **personnalisé** : certains enfants souhaitent apprendre seuls, tandis que d'autres bénéficient d'une aide pour leurs premiers apprentissages. La cuillère est proposée selon le désir de l'enfant, et l'adulte adapte sa présence à ses besoins.

Un **espace repas aménagé** permet aux enfants de manger tranquillement, pendant que les enfants pour qui ce n'est pas l'heure du repas peuvent jouer dans la pièce de vie.

Les repas des enfants de moins de 18 mois sont servis en fonction du **petit-déjeuner et de l'état de fatigue**, tandis que ceux des enfants de plus de 18 mois débutent généralement à **11h30**, toujours dans le respect du sommeil.

Les enfants ne sachant pas s'asseoir seul ne sont pas installés en chaise haute et ne restent en transat que le temps nécessaire pour le repas et la digestion.

Avant le repas, les enfants se lavent les mains puis s'installent par groupe d'âge, dans le calme, avec un adulte à proximité.

Nous faisons le choix des plateaux-repas pour tous les enfants de plus de 18 mois. Nous leur proposons l'entrée, le plat, le pain, le fromage et le dessert en même temps sur la même assiette-plateau. Ainsi chacun peut manger à son rythme et dans l'ordre qu'il souhaite, sans attendre le plat suivant.

Pour favoriser l'autonomie de l'enfant, il se sert les légumes et féculents, en fromage et en fruit tout seul.

En fin de repas, chaque enfant débarrasse son plateau et dépose son bavoir dans le bac à linge avant de se laver à nouveau les mains.

Nous proposons régulièrement de l'eau aux enfants en dehors des repas, notamment en cours de matinée et en fin d'après-midi.

Le développement, le bien-être et l'éveil

« J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités. »

Principe 2 de la charte nationale du jeune enfant



Tous les sens du jeune enfant sont en éveil : regarder, pleurer, entendre, sourire, parler, jaser, crier, babiller... L'adulte propose à l'enfant un véritable échange en fonction de ses possibilités propres. Les modes d'expressions sont diverses allant du regard à l'expression orale ou gestuelle (comptines gestées, gazouillis, onomatopées, séances musicales, ...)

❖ Grandir à l'extérieur

« Le contact réel avec la nature est essentiel pour mon développement. »

Principe 6 de la charte nationale du jeune enfant



Courir, mélanger, sauter, patauger dans les flaques d'eau, patouiller, chercher, s'allonger dans l'herbe, sentir, imaginer, le vent sur son visage, toucher, regarder, jouer avec la boue, observer... : l'exploration de la nature est une **expérience stimulante et essentielle** pour les jeunes enfants.

Les **bienfaits de la nature** au niveau de la santé sont reconnus :

- Augmentation de la mémoire immunitaire réduisant le risque de maladies infectieuses
- Diminution de la prévalence de la myopie
- Amélioration des conditions cardiovasculaires

- Développement de la motricité, de la coordination et de l'équilibre

Mais profiter quotidiennement d'un espace extérieur permet également :

- Le développement de la curiosité et de la créativité
- Ressentir l'apaisement,
- Expérimenter la prise de risques mesurés

C'est pourquoi Aux Marmouzig, les enfants profitent quotidiennement de l'extérieur. Dès que la météo le permet, les professionnels les souhaitent que les enfants :

- Mangent en extérieur le plus souvent possible: repas du midi, goûter,
- Sortent quotidiennement pour des temps d'activités : jeu libre, activités dirigées

"Il n'y a pas de mauvais temps, il n'y a que des mauvais vêtements"

Pour profiter de l'extérieur même par temps humide et ou froid, nous avons acheté des vêtements adaptés pour les enfants : pantalons et vestes de pluie pour les activités extérieures mais également des combinaisons chaudes et imperméables pour les enfants faisant la sieste au grand air.

Toutes les activités proposées en intérieur (peinture, transvasement, pâte à modeler, jeux de construction, ...) peuvent être proposées en extérieur : l'espace extérieur de la micro crèche est une salle d'activité supplémentaire.

Au quotidien

- Dès que le temps le permet, les accueils, les moments de chanson ou de lecture, les activités et les départs ont lieu dans le jardin, toujours dans le respect de la sécurité des enfants.
- Les professionnels les adaptent leur proposition d'activités selon qu'ils les proposent en intérieur ou en extérieur
- Chaque jour, les enfants profitent d'un temps en extérieur

Tout au long de l'année, nous proposons des sorties en dehors de la crèche : parcs, plages, jardins des EHPAD, fermes... Nous pouvons nous déplacer à pied pour les lieux les plus proches ou nous empruntons le fourgon que nous avons à disposition.

❖ Bouger

Le tout-petit a besoin d'être en mouvement. C'est un besoin essentiel pour l'enfant qui découvre son corps, son identité et sa place dans l'espace. Cela implique de créer un aménagement matériel tout spécialement conçu pour répondre à ces besoins de mouvements en toute sécurité (tapis, miroirs, hochets suspendus, plans inclinés...). L'enfant pourra alors évoluer à son propre rythme, découvrant peu à peu ce qui l'entoure. Il apprendra à comprendre son corps et sa perception dans l'espace. L'adulte propose des activités pour l'aider à se développer comme des parcours moteurs, jeux d'éveil....

Durant sa première année, l'enfant va muscler sa colonne vertébrale en découvrant différentes positions qui lui permettront d'atteindre la position debout. Pour l'aider, l'adulte le laisse se mouvoir en toute liberté, allongé sur le dos, découvrir, expérimenter, perfectionner à son propre rythme, de nouvelles postures et mouvements, tout en assurant sa sécurité. Il est essentiel **d'encourager l'enfant** à évoluer vers l'autonomie, vers ce qui lui plaît, à savoir demander et exprimer ses désirs, à avoir envie d'apprendre, à être curieux. Le port de chaussures peut entraver la liberté de mouvements des tout-petits. C'est pourquoi les professionnels les laissent les enfants évoluer pieds nus, partie du corps très sensible sur le plan du toucher et de l'équilibre. Ce qui lui permet de découvrir diverses sensations tactiles à travers les différentes matières présentes dans la micro crèche : revêtements de sol, tapis en tissu, tapis en mousse, ...

Chaque enfant est différent et la rapidité ou non des acquisitions psychomotrices ne détermine pas son intelligence. Un enfant peut être plus ou moins précoce dans tel ou tel domaine, dans ce qui se voit ou ce qui ne se voit pas mais qui est tout aussi important pour son développement

Plus concrètement un bébé installé trop longtemps dans un transat ou calé dans des coussins n'a pas la possibilité de changer tout seul de position, donc de découvrir et de progresser (se retourner, ramper...) par ses propres moyens.

L'équipe n'installe donc jamais l'enfant dans une position qu'il ne maîtrise pas :

- **S'il ne sait pas s'asseoir tout seul, le professionnel le mettra de préférence allongé sur le tapis ou sur le sol.**
- **S'il ne sait pas marcher, le professionnel le laissera à quatre pattes découvrir tout seul l'espace de la micro crèche sans chercher à le maintenir debout avec l'adulte.**
- **L'équipe encourage l'enfant à « faire » sans « faire à sa place », pour lui donner conscience et confiance en ses propres possibilités.**

❖ Jouer

L'enfant a notamment besoin qu'on lui permette d'**apprendre par lui-même** : le laisser explorer et faire ses propres expériences sans consignes de jeux. Le jeu libre lui permet de prendre possession de l'espace qui lui est donné. Il est source de découverte, de mimétisme, de développement des cinq sens et permet de développer l'imagination et la créativité des enfants. Pour que l'enfant joue, il faut qu'il soit d'abord en sécurité au sein du lieu.

Un enfant qui joue est un enfant qui va bien

Jouer est une action individuelle ou collective, intellectuelle et/ ou sociale, motivée par le plaisir, menée dans un but affectif et/ ou éducatif. **L'enfant a besoin de sa part de rêve et d'imaginaire** pour pouvoir grandir et se construire, au travers des livres, des histoires que l'équipe lui raconte, les jeux de cache-cache : il se construit en jouant. Le jeu est donc essentiel dans la vie de l'enfant afin de :

- Mettre les sens en éveil
- Favoriser l'imagination
- Valoriser l'estime de soi, la création, la logique...

Les enfants de 0 à 2 ans jouent souvent côte à côte ce qui ne les empêche pas de partager des **moments de socialisation** importants dans leur devenir. Pour les plus grands, les jeux sont des moments partagés durant lesquels chacun doit trouver une place.

Mais pour autant, les autres enfants ne leur sont pas présentés comme « ses copains » mais nommés individuellement.

Pour les plus petits :

- Un espace, alternance de tapis mousse et de sol, leur est consacré, afin qu'ils évoluent sereinement, à leur rythme et en toute sécurité.
- Les bébés disposent de jeux adaptés, de miroirs, de mobiles, de livres, ...
- Ils peuvent également observer les plus grands car ils ne sont pas isolés.
- Dès que l'enfant « crapahute » il va partir à la découverte du reste de la pièce.

Pour les plus grands :

- Divers espaces sont à disposition de l'enfant : espace livre, jeux d'imitation, de construction, musique, parcours de motricité, ...
- Les enfants s'approprient la pièce de vie et vont de jeux en jeux, à leur rythme, de façon libre tout en ayant l'adulte à proximité qui leur apporte repère, sécurité et bienveillance.
- L'adulte est en accompagnement du jeu à la demande de l'enfant ou en retrait s'il n'est pas sollicité par les enfants mais toujours en observation.
- L'enfant aime reproduire des scènes de la vie quotidienne dans lesquelles il imite l'attitude de l'adulte : dînette, garage, promenade, déguisement, poussette, tri-cycle, ...
- Avec l'aide de l'adulte, il aime participer aux tâches ménagères : balayer, ranger, passer l'éponge, habiller, déshabiller les poupées, mettre le linge à sécher, ...

L'adulte est attentif et présent par son regard.

Ces moments de non-activité sont également utiles aux professionnels.les pour observer les enfants dans leurs interactions.

L'adulte observe les complicités ou les conflits en les respectant, il intervient seulement si c'est nécessaire.

Pour mettre fin au jeu libre, l'adulte prévient l'enfant et l'invite à ranger le matériel

L'équipe s'organise pour qu'un.e professionnel.le reste assis auprès des enfants afin qu'ils se sentent en sécurité et puissent échanger.

❖ Les activités

Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnels.les qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.

Principe 4 de la charte nationale du jeune enfant



Pour apprendre, l'enfant a besoin d'être **encouragé et félicité par l'adulte** qui l'accompagne et d'être sollicité pour réaliser des expériences et progresser. L'adulte doit alors provoquer des situations permettant aux enfants de faire des activités dirigées, adaptées à leurs possibilités, tout en prenant en compte leur avis, leurs envies.

L'activité doit être une source de plaisir, un désir de partage avec les autres enfants et l'adulte.

L'intérêt d'une activité n'est pas le résultat final

L'enfant reste libre de participer à l'activité proposée

La seule obligation est de respecter la création des autres enfants

Les activités se font dans une alternance d'activités toniques, organisées ou non et d'activités calmes et relaxantes. Elles se mettent en place toujours dans le souci du respect de l'enfant et de son bien-être avec comme principal moteur : **le plaisir**.

Certaines activités ont été proposées de façon récurrente aux enfants: comptines, jeux moteurs, livres, gommettes, pâtes à modeler, peinture, jeux sur le tapis pour les bébés, instruments de musique, relaxation, ...

Les professionnels.les

- Invitent l'enfant à participer à l'activité,
- Lui expliquent les consignes à respecter.
- L'encouragent à faire de nouvelles expériences en lui proposant différents matériaux.
- Laissent l'enfant découvrir au maximum par lui-même

- Ne font pas à sa place.
- Ne lui imposent pas l'activité

Les bébés ont davantage besoin d'explorer librement. L'activité va donc essentiellement porter sur l'éveil des sens et être proposée de façon individuelle sous forme de **jeux de nourrice** (jeux de mains, comptines, balancement sur les genoux). Il va intégrer rapidement ces mélodies et par le biais de ses balancements, il sait relancer l'adulte pour l'inciter à recommencer.

À travers les sens :

- L'ouïe : stimulations sonores diverses, voix, chants, musique, instruments...
- Le toucher : propositions de plusieurs matières à explorer avec une ou plusieurs parties de corps (eau, tissu, graines, tapis, pinceaux, balles...)
- La vue : espace coloré, formes variées en mouvement ou non (mobiles ou déco). Le rôle de l'adulte est d'évaluer le champ visuel de l'enfant.
- Découverte de son corps
- Le goût : gâteaux, cuisine, dégustation

L'activité dirigée répond aux besoins de :

- Développement de la mémoire et du langage
- Création
- Expression orale
- Améliorer sa motricité : plus l'enfant grandit, plus ses mouvements et ses gestes vont s'affiner et se préciser. Il faudra lui donner alors la possibilité de maîtriser au mieux ses connaissances et capacités en lui proposant du matériel adapté (perles, encastrements), des comptines à gestes ou activités mettant en jeu leur motricité.
- De se poser, se concentrer
- Apprendre à vivre ensemble
- Respecter un cadre et des consignes

❖ La découverte du monde et ses richesses

« Je développe ma créativité et éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels. »

Principe 5 de la charte nationale du jeune enfant



La sensibilisation aux pratiques culturelles et artistiques dès le plus jeune âge favorise le développement de l'imaginaire de l'enfant ainsi que sa capacité d'écoute et sa créativité. L'enfant va découvrir le monde qui l'entoure et les cultures différentes qui le compose.

Au quotidien, nous essayons de diversifier les expériences culturelles et artistiques : nous proposons régulièrement des ateliers relevant du domaine des arts plastiques, avec des matières à explorer (peinture, pâte à modeler...). Outre la connaissance des couleurs et l'initiation à l'art pictural, l'enfant prend plaisir à laisser une trace sur une grande feuille.

Diverses techniques sont utilisées :

- crayons, pochoirs, peinture au doigt et au pied, à l'éponge...
- L'équipe varie également les supports afin de maintenir la curiosité et l'imagination de l'enfant en éveil (feuilles, galets, cartons, ...)

Régulièrement l'enfant participe à des activités lui permettant de découvrir les sons, la musique, les instruments ou les danses. Spontanément, l'enfant s'exprime par son corps. Au travers de la musique et du chant, l'enfant bouge, se dandine, tourne, tape du pied et des mains, se balance. Ces activités musicales lui permettent de développer différentes qualités comme la concentration, le rythme, l'imaginaire, la maîtrise du geste et du mouvement corporel, l'approche de la musique en tant qu'art et moyen d'expression, une qualité d'écoute de l'autre et de lui-même.

Différentes activités animées par intervenants extérieurs sont également proposées par cycle de 10 séances. Elles varient d'une année à l'autre : éveil musical, médiation animale... La participation à des spectacles pour les très jeunes enfants en dehors du lieu « crèche » va également **favoriser le développement des interactions sociales** entre enfants mais également entre adultes, les parents étant encouragés à y participer.

❖ Grandir ensemble

« Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels.les qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ses hommes que je construis mon identité »

Principe 7 de la charte nationale du jeune enfant



Il est important de s'assurer que tous les enfants, peu importe leur genre, grandiront avec les mêmes possibilités en tenant compte des différences individuelles de chacun. Cette attitude va permettre aux

enfants de choisir librement ses jeux, ses activités... et ainsi **favoriser l'estime de soi et la confiance en soi**.

Le fonctionnement en jeu libre permet à chaque enfant accueilli de s'approprier les différents jouets à sa disposition **quel que soit son âge, son sexe**.

Que ce soit dans tous les moments de la vie quotidienne comme dans les activités proposées et organisées par l'adulte, celui-ci a toujours une **attitude compréhensive et positive**.

Quelle que soit la situation, son positionnement est non accusateur et/ou moqueur et il reste attentif à l'enfant qui ne sait pas toujours utiliser le langage pour s'exprimer et se faire comprendre. L'adulte laisse l'enfant s'exprimer et les incite à s'écouter les uns les autres.

L'adulte doit donc :

- Pouvoir se remettre en question (réunions d'équipe ou à thème)
- Éviter de donner des surnoms « étiquettes », s'approprier l'enfant (« ma petite puce »)
- Éviter de parler à la place de l'enfant (ex : « j'ai bien mangé ! »),
- Préférer prénommer les autres enfants plutôt que les nommer « les copains »
- Expliquer pourquoi nous ne sommes pas d'accord si c'est le cas
- Être avec l'enfant et ne pas se contenter de le surveiller
- Avoir une attitude cohérente pour l'enfant par le respect des règles de vie et des interdits. S'il y a désaccord, les adultes en reparlent ultérieurement.
- Ne jamais crier
- Travailler en collaboration étroite avec les parents est primordial surtout en cas de difficultés passagères (sommeil, repas, pot, naissance d'un enfant, séparation dans le couple...)
- Inciter l'enfant à participer aux rangements, ranger permet de se structurer, se retrouver, se canaliser.
- Avoir une cohérence dans l'équipe

ANNEXES

- Annexes 1 : questionnaire de satisfaction aux familles
- Annexes 2 : Les 10 commandements des professionnels.les
- Annexe 3 : Charte d'accueil du jeune enfant

Annexe 1

QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION Crèche Les Marmouzig

<https://forms.office.com/Pages/DesignPageV2.aspx?subpage=desi...>

Vue d'ensemble des réponses Actif

Actif

Réponses
8

Résultat moyen

0

Durée moyenne
02:56

1. Aviez-vous un autre enfant inscrit aux Marmouzig ? (0 point)



2. Lors de l'entretien d'accueil avec la direction, considérez-vous avoir reçu toutes les informations souhaitées ? (0 point)



3. Si non, pourquoi ? (0 point)

1
réponses

Demieres réponses

4. Les horaires et jours d'ouverture de la crèche, dates de fermeture, prévenance des congés vous conviennent-ils ? (0 point)

3.88
Evaluation



5. La disponibilité de la direction lorsque vous la sollicitez est-elle : (0 point)

3.63



6. Au quotidien, l'écoute, la disponibilité des professionnelles et l'ambiance dans la structure, vous semblent-elles : (0 point)

3.63



7. Pourquoi ? (0 point)

1
Réponses

Dernières réponses

8. Considérez-vous que le personnel à qui vous confiez votre enfant est bienveillant à son égard ? (0 point)

3.88



9. Pourquoi ? (0 point)

2

Dernières réponses

Mon enfant est heureuse d'aller à la crèche

...

10. Comment qualifieriez-vous les temps d'échange et de transmissions avec l'équipe ? (0 point)

3.63

Évaluation moyenne

Niveau 4

Niveau 3

Niveau 2

Niveau 1

6

1

1

11. Pourquoi ? (0 point)

2

Dernières réponses

Transmissions payantes en heures supplémentaires

...

12. Êtes-vous satisfaits des activités proposées au quotidien ? (0 point)

3.88

Évaluation moyenne

Niveau 4

Niveau 3

Niveau 2

Niveau 1

7

1

13. Pourquoi ? (0 point)

2

Dernières réponses

Pas encore concerné au vu de l'âge

...

14. Êtes-vous satisfaits des activités partenariales (temps intergénérationnel en EHPAD, spectacle, intervenants extérieurs...) ? (0 point)

3.63

Évaluation moyenne

Niveau 4

Niveau 3

Niveau 2

Niveau 1

5

3

15. Pourquoi ? (0 point)

0

0 réponses envoyées

...

16. Êtes-vous satisfaits des événements conviviaux : fête de l'été, fête de Noël, réunions avec l'équipe, réunions... ? (0 point)

3.38

Évaluation moyenne

Niveau 4

Niveau 3

Niveau 2

Niveau 1

4

3

1

17. Pourquoi ? (0 point)

2

Dernières réponses

Pas concernée

...

18. Avez-vous des souhaits de thématiques particulières pour ces temps d'animation ? (0 point)

Oui

Non

0

8

100%

19. Lesquelles ? (0 point)

0
Réponses

0 réponses envoyées

Lesquelles ? (0 point)
Réponses

20. Êtes-vous prévenus suffisamment tôt de ces événements ? (0 point)

Oui 0
Non 0

21. Trouvez que votre enfant est épanoui à la crèche ? (0 point)

4.00
Évaluation
moyenne



22. Pourquoi ? (0 point)

2
Réponses

Dernières réponses
"Je remarque que Edène est ravie à la crèche"
...

23. Les locaux, le mobilier et les jeux vous semblent-ils adaptés aux besoins de votre enfant ? (0 point)

Oui 8
Non 0



24. Pourquoi ? (0 point)

0
Réponses

0 réponses envoyées

Pourquoi ? (0 point)
Réponses

25. Les repas proposés sont-ils équilibrés et adaptés aux besoins de votre enfant ? (0 point)

3.88
Évaluation
moyenne



26. Pourquoi ? (0 point)

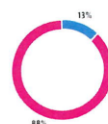
0
Réponses

0 réponses envoyées

Pourquoi ? (0 point)
Réponses

27. Seriez-vous prêts à vous investir davantage au sein de la crèche ? (0 point)

Oui 1
Non 7



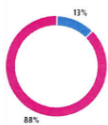
28. Comment ? (0 point)

1
Réponses

Dernières réponses
"Etricolage"

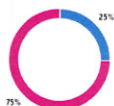
29. L'Association : Saviez-vous que Les Amitiés d'Amor est une association dirigée par un conseil de gouvernance ? (0 point)

● Oui 1
● Non 7



30. Seriez-vous intéressé pour participer à un conseil des parents 2 à 3 fois par an ? (0 point)

● Oui 2
● Non 6



31. Avez-vous des remarques ou des souhaits particuliers à nous communiquer ? (0 point)

0
Réponses

0 réponses envoyées

Remarque envoyée le 07/01/2025 à 13:01
Remarque envoyée le 07/01/2025 à 13:01
Remarque envoyée le 07/01/2025 à 13:01
Remarque envoyée le 07/01/2025 à 13:01

Les 10 commandements des professionnels.les des Marmouzig

1. *Plaisir à travailler, tu auras*

2. *Tes collègues tu respecteras*

3. *Ton lieu de travail tu respecteras*

4. *Réfléchir à tes pratiques tu veilleras*

5. *Rire et jouer tu feras*

6. *Au respect du rythme des enfants tu veilleras*

7. *De la créativité et des projets tu partageras*

8. *Toutes les familles tu accueilleras*

9. *Bienveillante tu seras*

10. *Avec le sourire et de bonne humeur tu accueilleras*

Charte nationale d'accueil du jeune enfant

10 grands principes pour grandir en toute confiance

1 Pour grandir sereinement,
**j'ai besoin que l'on m'accueille
quelle que soit ma situation
ou celle de ma famille.**

2 **J'avance à mon propre rythme**
et je développe toutes mes facultés
en même temps : pour moi, tout
est langage, corps, jeu, expérience.
**J'ai besoin que l'on me parle, de temps
et d'espace pour jouer librement
et pour exercer mes multiples capacités.**

3 Je suis sensible à mon entourage
proche et au monde qui s'offre à moi.
**Je me sens bien accueilli quand
ma famille est bien accueillie,**
car mes parents constituent mon
point d'origine et mon port d'attache.

4 Pour me sentir bien et avoir confiance
en moi, **j'ai besoin de professionnels
qui encouragent avec bienveillance**
mon désir d'apprendre, de me socialiser
et de découvrir.

5 Je développe ma créativité et **j'éveille
mes sens grâce aux expériences
artistiques et culturelles.** Je m'ouvre
au monde par la richesse des échanges
interculturels.

6 **Le contact réel avec la nature**
est essentiel à mon développement.

7 **Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me
valorise pour mes qualités personnelles,**
en dehors de tout stéréotype. Il en va
de même pour les professionnels
qui m'accompagnent. C'est aussi grâce
à ces femmes et à ces hommes que
je construis mon identité.

8 **J'ai besoin d'évoluer dans un
environnement beau, sain et propice
à mon éveil.**

9 Pour que je sois bien traité, il est
nécessaire que les adultes qui m'entourent
soient bien traités. **Travailler auprès
des tout-petits nécessite des temps pour
réfléchir, se documenter et échanger**
entre collègues comme avec d'autres
intervenants.

10 **J'ai besoin que les personnes qui
prennent soin de moi soient bien
formées et s'intéressent aux spécificités**
de mon très jeune âge et de ma situation
d'enfant qui leur est confié par mon
ou mes parents.



Association Les Amitiés d'Armor
Micro crèche Les marmouzig
210 rue Jean Jaurès-29470 LOPERHET
02 98 36.27.80
marmouzig@amities-armor.asso.fr
www.amities-armor.asso.fr

